

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

# L'écho des Crêts

Février 2025

©Illustration Iris Pottier



## PATRIMOINE INDUSTRIEL

COLLABORATION / ENSEIGNANTS & L'ASSOCIATION «AU TRAVERS DU TEMPS»

## MARAIS DE SAILLES

SUIVEZ LES PANNEAUX

## LE LAC EN ROSE

UNE 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION TRÈS RÉUSSIE !

## LE POINT TRAVAUX

GESTION DES SEDIMENTS AU BASSIN DU FLUMET ET TRAVAUX GRAND RUE

#27

AGENDA ..... 4



VIE SCOLAIRE..... 5-7



ENVIRONNEMENT..... 8-11



SPORT ..... 12-13



COUP DE PROJECTEUR..... 14



VIE LOCALE ..... 15-29



INFOS MUNICIPALES ..... 30-39



RÉPERTOIRE ..... 40



CRÈTS EN BELLEDONNE

N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL  
 Rédactrice en chef : Agnès Darbon  
 Directeur de la publication : Youcef Tabet  
 Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr  
 Impression : Imprimerie Notre Dame 38 Montbonnot  
 Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr  
 Mail : lechodescrets@gmail.com

## NAISSANCES

17/09/2024	TESTI Mattis
17/10/2024	EXPOSITO Ambre, Denise, Véronique
20/10/2024	RODRIGUEZ Alba
13/11/2024	ROBERT Victoire, Marie, Andrée
17/11/2024	EYMARD Lihama
19/11/2024	ZAPPIA Anna, Alexandra
21/11/2024	REY Milann, Pascal, Philippe
29/11/2024	LEROUX CORREIA MATIAS Elio, José, Roger
21/12/2024	LAMER Liana, Rosa, Béatrice

## MARIAGES

23/12/2024 IMBET JIMÉNEZ Felipe et DEFRANCQ Camille, Marie

## DÉCÈS

15/09/2024	MAZET-ROUX Quentin, Delphin, Stéphane
25/09/2024	ANTHEUNUS Ginette, Gabrielle, Maria ép. DÉROZIER
26/10/2024	GAVET Michelle, Jeannine, Françoise ép. JACQUEMET
03/11/2024	DUPERRET Delphine, Paule épouse VOILLOT
28/12/2024	BATTARD Simone, Louise, Mélanie

# CONCOURS PHOTOS 2024

**Le 3<sup>ème</sup> concours photos organisé par la commune a connu un véritable succès ! Les inscriptions étaient possibles en ligne sur le site de la commune et se sont près de 70 photos qui ont été postées.**

Comme vous pouvez le constater, le choix a été très difficile, le jury ayant l'embarras du choix ! Les lots de grandes qualités ont été remis aux lauréats à l'occasion du marché de Noël.



Un grand merci à tous les participants et rendez-vous en 2026 pour la 4<sup>ème</sup> édition !

Découvrez les photos lauréates sur le site de la commune :

<https://cretsenbelledonne.fr/actu/decouvrez-les-gagnants-du-concours-photos>



## EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens et ami(e)s

En ce début d'année 2025, nous endurons et partageons beaucoup d'inquiétudes et d'interrogations quant à la situation sociale et économique de la France au travers des crises gouvernementales que nous subissons.

Malgré tous ces nuages nous sommes dans l'obligation de redoubler d'énergie, de créativité et d'optimisme pour maintenir l'espoir de voir les jours meilleurs arriver.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, cet espoir doit s'entendre localement. Localement parce que nous ne déclinons pas une politique nationale à l'échelle du territoire de Crêts en Belledonne. Localement parce que nous nous appuyons sur ces échecs nationaux pour avancer avec perspicacité et avec une vision claire de notre futur communal car nous avons pris conscience depuis plusieurs années qu'il est indispensable de se retrouver autour de ce qui nous élève et autour de ce qui nous construit : le respect, l'écoute et l'ouverture d'esprit.

Pour nous élus et pour le bien de tous, nous continuerons le travail que vous nous avez confié. Celui de maintenir notre identité dans ce qui se fait de plus beau et d'authentique, c'est-à-dire la proximité. La proximité avec vous et vos préoccupations.

Dans nos actions, nous avons fait du combat contre les baisses des dotations de l'Etat notre leitmotiv en donnant la priorité au bon sens, que cela soit dans nos réflexions ou dans nos décisions d'investissement. Faire preuve de bon sens afin de promouvoir l'investissement, c'est adapter nos projets à nos finances en ayant pour but une politique locale pragmatique et efficace.

Ces principes sont le fil conducteur de nos actions et nous nous concentrerons en 2025 sur plusieurs dossiers avec entre autres :

- La grande rue et la place de la mairie pour finaliser les travaux centre- bourg.

- L'uniformisation de notre PLU à l'ensemble du territoire (communes historiques de St Pierre d'Allevard et Morêtel de Maillies).

- L'entretien du patrimoine communal qu'il soit historique, culturel ou locatif.

- Une gestion encore plus efficace et respectueuse de nos forêts et de nos chemins.

Côté budget communal, notre capacité d'autofinancement reste rassurante mais malgré cette sérénité, nous prendrons l'option de recourir à un prêt pour financer la fin de certains travaux.

Cette orientation budgétaire nous permettra de maintenir notre assise financière pour faire évoluer rapidement les autres projets et maintenir nos missions premières.

- Répondre aux attentes des usagers.

- Etre garant d'une bonne gouvernance budgétaire pour les futurs projets structurants.

- Maintenir notre soutien associatif et scolaire.

- Etre en capacité d'absorber les imprévus (voiries et travaux divers).

Cet édito est aussi pour moi l'opportunité de donner toute l'importance à 2 mots

**Tout d'abord le mot « Merci ».**

Ce mot que j'utilise n'est pas galvaudé car au nom de tous les élus du conseil, je tiens à exprimer notre plus profonde gratitude à tous ceux qui contribuent au dynamisme de notre Département, de notre intercommunalité et qui par un effet indirect, font avancer notre commune.

Notre gratitude et nos remerciements vont également vers nos soldats du feu et des secours ainsi qu'aux compagnies de gendarmeries d'Allevard et de Pontcharra pour lesquels nous avons un profond respect et une reconnaissance sans fin eu égard à leur dévouement qui est indispensable pour assurer la santé et la sécurité de tous car nous sommes tous conscients de la difficulté de leur métier face aux épreuves auxquelles ils sont confrontés.

Merci aussi à l'ensemble du corps enseignant des écoles dont la qualité de travail fait de nos établissements scolaires un

lieu où nos enfants sont assurés de grandir avec les meilleures bases. Celles qui seront utiles à leur épanouissement, pour la suite de leur scolarité et donc, pour leur vie d'adulte.

Ces remerciements sont également transmis aux agents municipaux (services techniques, scolaires, administratifs et culturel) car leurs actions, leur qualité de travail et leur disponibilité nous rendent fiers du service public qui vous est proposé.

Je pense également à nos commerçants, nos entrepreneurs, nos acteurs de la santé, dont l'engagement fait de notre commune un lieu attractif.

Merci aussi aux responsables associatifs et à leurs équipes dont le dévouement et la passion enrichissent notre vie collective, rendant Crêts en Belledonne encore plus forte et plus unie.

**Le 2<sup>ème</sup> mot que je ne souhaite pas galvauder c'est le mot « Pensées ».**

Celles émues et amicales envers ceux qui nous ont quitté en 2024 et ceux qui les ont suivis en ce début d'année. Il en va de même pour toutes les familles et amis touchés par ces deuils.

Jeterai par une chose importante. Concitoyen(ne)s et ami(e)s, si le doute sur notre capacité à gérer notre commune vous traverse l'esprit, soyez convaincus que votre vote de 2020 a permis à notre commune de prendre au bon moment et à la bonne vitesse le virage du changement.

Soyez fiers d'avoir fait ce choix car nous sommes fiers de vous servir. Il n'est pas concevable pour nous élus, de vous décevoir. Votre confiance nous donne vie. Grâce à cette confiance, nous réussissons à avancer dans l'opacité de l'incertitude nationale.

Nous laisserons ce mandat 2020-2026 dans quelques mois avec le sentiment d'avoir accompli une belle mission. Celle d'avoir positionné Crêts en Belledonne dans l'esprit des élus du Département et de notre Intercommunalité tout en étant présent pour chacun d'entre vous.

Bien à vous.

Votre Maire dévoué et l'ensemble du conseil municipal - Youcef TABET



FEVRIER

**VENDREDI 21**  
**SOIRÉE ANIMATION MUSICALES ET BALADE / ASTRONOMIE**  
Espace Nordique du Barioz au refuge

**SAMEDI 22**  
**DESCENTE AUX FLAMBEAUX ET SKI NOCTURNE**  
gratuit - Grand Plan/Domaine Skiable du Barioz.

**VENDREDI 28**  
**SOIRÉE ANIMATION MUSICALES ET BALADE / ASTRONOMIE**  
Espace Nordique du Barioz au refuge

MARS

**DIMANCHE 02**  
**JOURNÉE BIATHLON**  
Espace Nordique du Barioz au refuge

**LUNDI 03 AU VENDREDI 07**  
**STAGE ENFANT**  
Espace Nordique du Barioz Ski de fond Classique ou Skating

**DIMANCHE 09**  
**BARIOZ EN FÊTE**  
Espace Nordique du Barioz ski club et espace nordique

**MERCREDI 19**  
**COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**

**DIMANCHE 23**  
**VIDE-GRENIERS**  
à la salle des fêtes organisé par Plaisirs des Arts

[WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR](http://WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR)

**POUR NOUS SUIVRE SUR LES RESEAUX :** Mairieceb Crets En Belledonne @ceb\_communication

Associations, entreprises, ... Vous souhaitez proposer un article dans L'écho des Crêts une seule adresse pour nous envoyer votre proposition de texte et vos éléments graphiques (photo, logo etc.) :

[lechodescrets@gmail.com](mailto:lechodescrets@gmail.com)

JUIN

**SAMEDI 29**  
**FOIRE DE LA PIVOINE**



AVRIL

**SAMEDI 05**  
**ECOFFON challenge organisé par Bel'donne running**



**SAMEDI 19**  
**CHASSE AUX ŒUFS organisée par Crêts en Fête**

MAI

**JEUDI 08**  
**COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**



**+ D'INFOS :**  
Infos détaillées sur le site : <https://espacenordiquedubarioz.fr>  
Renseignements & réservation :  
Tel : 04 76 71 06 47



JUIN

**SAMEDI 21**  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
au Belvédère

**SAMEDI 28 & DIMANCHE 29**  
**FESTI'DANSE**



JUILLET

**VENDREDI 04**  
**KARAOKÉ**

**LUNDI 14**  
**FEU D'ARTIFICE & SOIRÉE DANSANTE**

**SAMEDI 26**  
**BAL GUINGUETTE**  
à l'Aire du Lac de Morêtél-de-mailles

**MÉDIATHÈQUE**  
L'agenda de JANVIER | FÉVRIER | MARS 2025

<b>SAMEDI 25 JANVIER   10H00</b> <b>Club lecture formule VIP</b> Echangez sur les nouveautés autour d'un p'tit déj. A partir de 16 ans.	<b>VENDREDI 14 MARS   19H30</b> <b>Escape game</b> «La chambre des mystères» A partir de 11 ans.
<b>VENDREDI 07, 14 et 21 FÉVRIER   19H30, MARDI 25 FÉVRIER   14h30, JEUDI 27 FÉVRIER   10H00</b> <b>Escape game</b> «La chambre des mystères» A partir de 11 ans.	<b>DU 15 MARS AU 15 AVRIL</b> <b>Exposition</b> «La danse» Tout public.
<b>DU 04 FÉVRIER AU 03 MARS</b> <b>Exposition</b> «Sauvons les abeilles» Tout public.	<b>SAMEDI 22 MARS   10H00</b> <b>Club lecture formule VIP</b> Echangez sur les nouveautés autour d'un p'tit déj. A partir de 16 ans.
<b>MARDI 04 FÉVRIER   20h00</b> <b>Conférence</b> «L'abeille et le frelon asiatique» Ado - adulte.	<b>VENDREDI 28 MARS   19H00</b> <b>Soirée apéro - Dans le cadre du Printemps des poètes</b> Lecture à voix haute de poèmes et de textes. Ado - adulte.
<b>MARDI 04 ET JEUDI 06 MARS   10H00</b> <b>Histoires, comptines, jeux de doigts</b> Les tout-petits à la médiathèque. De 0 à 3 ans.	<b>Animations gratuites sur inscription par mail.</b>

**Au cours des vacances de la Toussaint, les enfants de l'accueil de loisirs Mikado ont plongé dans l'univers mystérieux des étoiles, des planètes et des galaxies lointaines.**

Nos activités ont été conçues pour éveiller la curiosité des enfants et les encourager à explorer les merveilles de l'astronomie.

Chaque moment fut une occasion d'apprendre tout en s'amusant !

Nadège, nous a accueillis dans son planétarium gonflable pour vivre une séance de cinéma astronomique immersive à 360°C, de quoi avoir des étoiles plein les yeux !

Pour clôturer cette belle semaine, nous avons décoller en direction de Walibi avec le groupe des 6/11 ans !



**UN PLANÉTIARIUM GONFLABLE À MIKADO !**

**ARCADE EN MISSION À BANDAFASSI EN DÉCEMBRE 2024**

**La coopération décentralisée a franchi de nouvelles étapes depuis l'été 2024.**

Notre présence sur place à Bandafassi bénéficie désormais d'une existence officiellement reconnue au répertoire national des entreprises et associations. La candidature au financement du dispositif conjoint (fonds Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères avec le Ministère des Collectivités Territoriales du Sénégal) a aussi été retenue pour une programmation des actions à partir de septembre 2024 et surtout début 2025 pour les actions de construction. ARCADE a donc organisé une mission sur le terrain du 25/11 au 15/12 au Sénégal. Il s'agissait d'établir les conditions de réalisation de ces actions, annoncer et préparer les villages à leur mise en place et veiller à leur pleine et entière mobilisation y compris dans les formations et le suivi des futures infrastructures.



François-Xavier LE COORE (président ARCADE), Mamadou Yero BA (maire de Bandafassi), Youssou FAYE (sous-préfet) et Aly DIARRA (Vice-président ARCADE).

Deux bénévoles membres du conseil d'administration et la coordinatrice d'ARCADE - France se sont rendus au Sénégal. Il est ressorti un véritable engouement de la commune de Bandafassi très mobilisée durant toute la mission, aussi bien le maire, M. Mamadou Yero BA que ses adjoints, que le conseil municipal comme des salariés de la mairie. La mairie a mis à disposition d'ARCADE un bureau dans un bâtiment jouxtant la mairie.



Conseil municipal à Bandafassi en décembre 2024

A cette occasion, le conseil a désigné un délégué auprès de notre coopération décentralisée, M. Ibrahima BA, premier adjoint. L'Etat, au travers du nouveau Sous-Préfet, M. Youssou FAYE, s'est félicité d'un partenariat sur le long terme avec cette commune qui est très étendue avec de grandes disparités entre les villages aussi bien sur l'accès que sur les ressources. Les actions de création de nouvelles salles de classes, de blocs sanitaires et administratif, de cases de santé villageoises ont été de nouveau fortement plébiscitées. Lors des échanges avec les villages, déjà d'autres projets ne manquaient pas de faire surface tant les besoins sont immenses,

à commencer par une amélioration de l'accès à l'eau potable.

Durant cette mission, ARCADE a également noué des liens avec les écoles élémentaires de la commune dans l'optique de créer un jeu de piste en regards croisés avec des écoles des communes partenaires françaises afin de faire découvrir la richesse de nos territoires respectifs. ARCADE va également intervenir auprès de l'école de Crêts en Belledonne en juin prochain autour d'un spectacle parlant de la culture sénégalaise à travers un conte sur la Teranga (l'hospitalité en wolof). Des ateliers avec les artistes et l'ARCADE autour du projet de coopération et de l'interculturalité auront lieu pour faire découvrir aux enfants la richesse de la culture sénégalaise.



Ecole élémentaire de Thiabédji : présentation du projet de jeu de piste aux enfants.

**Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de l'ARCADE : <https://arcade-vivre.fr/actualites/>**



## TRAVAIL SUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DE SAINT-PIERRE-D'ALLEVARD

Les classes de CE2-CM1 et de CM1 de l'école élémentaire ont travaillé au mois de novembre et de décembre 2024 sur l'étude du site et du patrimoine industriel de Saint-Pierre-d'Allevard en histoire-géographie, en français et en arts plastiques.

Ce travail a pu être réalisé en collaboration entre enseignants de ces deux classes et l'association « Au Travers du Temps ».

Jusqu'à décembre 2024, six séances de travail ont été menées afin de faire acquérir aux enfants la notion de patrimoine et plus particulièrement du patrimoine industriel au vingtième siècle à Saint-Pierre-d'Allevard.

Les élèves ont pu, dans une première séance, parcourir et découvrir les rues du centre du bourg et s'interroger sur l'origine du nom de ces rues à l'aide d'un plan tronqué de la commune. Cette séance à l'extérieur s'est terminée devant le four à griller où les enfants ont pu observer et dessiner ce bâtiment emblématique du passé industriel de la commune.

Par la suite, un travail a été mené dans les classes pour collecter les impressions et faire des recherches plus précises sur le passé industriel de Saint-Pierre-d'Allevard.



L'association « Au Travers du Temps » présidé par M. Évêque Bernard, avec également M. Lombard Jean, ancien maire de la commune et Mme Hermann Anne-Marie, professeure retraitée, est intervenue à l'école pour répondre aux questions des élèves, très intéressés par le Tacot et le four à griller. Nous remercions tout particulièrement l'association pour leurs témoignages précieux et leurs anecdotes sur le Tacot.



Un jeu de piste a été ensuite organisé par les enseignants, qui a fait l'objet d'une deuxième sortie par les enseignants et des parents accompagnateurs.

Enfin une mise en commun de ce qui a été mémorisé sur cette séquence de travail a eu lieu début décembre à l'école.

Le quizz ci-contre a été réalisé par les élèves,

De plus notre travail va se poursuivre sur le monument historique de la Tour d'Aquin. Rendez-vous donc dans quelques mois...



## QUIZZ SUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET INDUSTRIEL DE SAINT PIERRE D'ALLEVARD



1-Quelle est la partie la plus importante du logo de l'association Au travers du temps ?

- A le four à griller
- B la cheminée
- C la main

2-A quoi servait le four à griller ?

- A enlever les impuretés du fer
- B cuire du pain
- C cuire des pizzas
- D servir de barbecue

3-Qu'est-ce qu'un tacot ?

- A une petite locomotive
- B une ancienne voiture
- C un petit bateau à voile

4-Où allait le tacot ?

- A à Carrefour
- B à Champ Sappey
- C dans l'Impasse des coquelicots

5-De quoi était rempli le Tacot ?

- A de minéraux
- B de charbon
- C de terre

6-Le four à griller actuel a été construit :

- A en 1904
- B en 1906
- C en 1905

7-En quelle année le four a-t-il été restauré ?

- A 1905
- B 1997
- C 1902

8-Depuis quand extrait-on le fer ?

- A l'Epoque Contemporaine
- B le Moyen-Age
- C la Préhistoire

9-Où a été construit le premier four à griller ?

- A dans la rue du Tacot
- B à Champ Sappey
- C à côté de la mairie

10-A quelle compagnie les wagons remplis de minéral appartenait-ils ?

- A à la compagnie LMP
- B à la compagnie PLM
- C à la compagnie MPL

11-Qui a fait construire le premier four à griller ?

- A Monsieur Lombard
- B la société Schneider
- C Jacques Dutrait

12-Le Tacot partait de Saint Pierre d'Allevard jusqu'à :

- A la Gaule
- B le Cheylas
- C le Creusot

13-Quand le tacot a-t-il arrêté son activité ?

- A en 1874
- B en 1968
- C en 1904

14-En quelle année la société Schneider rachète les concessions de mine de fer ?

- A en 1875
- B en 1874
- C en 1876

15-Combien y a-t-il de fours à griller à Champ Sappey en 1893 ?

- A un four
- B six fours
- C quatre fours

16-En quelle année la société Schneider a construit-elle le premier four à griller à Champ Sappey ?

- A en 1875
- B en 1905
- C en 1899

17- Où a été créée la mairie ?

- A à Champ Sappey
- B dans la rue du Tacot
- C sur la place du marché actuel du samedi matin

18-En quelle année le conseil municipal a-t-il décidé de construire une mairie école ?

- A en 1950
- B en 1850
- C en 1900

19-En quelle année les travaux de la mairie sont-ils achevés ?

- A en 1900
- B en 1902
- C en 1905

20-Au 14ème siècle, les moines chartreux fabriquaient :

- A de l'acier
- B du rubis
- C du diamant
- D de la liqueur

21-Quel est le bâtiment le plus ancien de notre patrimoine saint-pierrain ?

- A la cheminée de l'usine
- B l'église
- C le four à griller

22-Qu'est-ce que la grande rue ?

- A une rue de Grenoble très importante
- B la grande rue qui allait à Allevard
- C la capitale de la Bulgarie

23-Où a été construite la mairie ?

- A à Champ Sappey
- B dans la rue du Tacot
- C sur la place du marché actuel du samedi matin

24-En quelle année le conseil municipal a-t-il décidé de construire une mairie école ?

- A en 1950
- B en 1850
- C en 1900

25-En quelle année a été construite la mairie ?

- A en 1920
- B en 1923
- C en 1900

26-En quelle année a été construite l'église ?

- A en 1901
- B en 1807
- C en 1100

27-La tour d'Aquin servait :

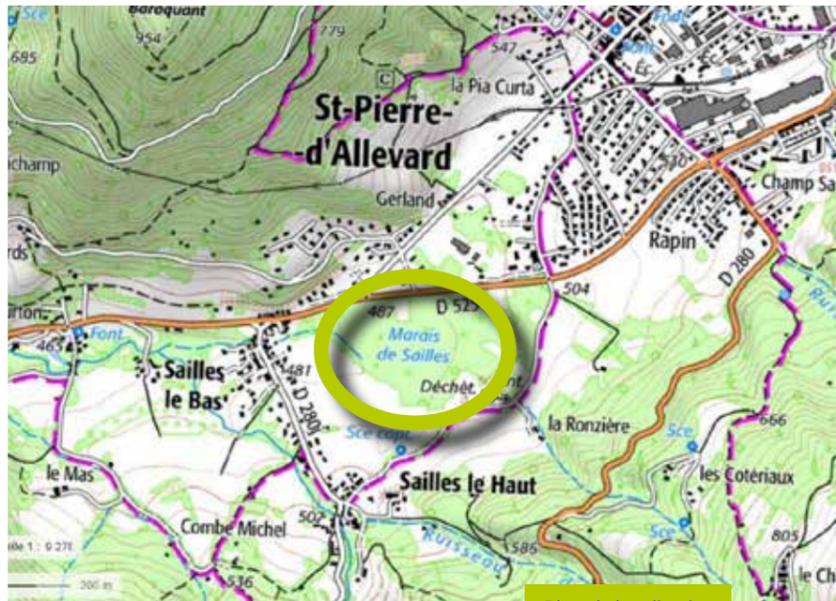
- A à surveiller la vallée
- B à abriter les habitants
- C à stocker la paille, le foin, le blé

Rendez-vous dans le prochain numéro de l'écho des Crêts pour connaître les réponses et pour en savoir plus sur la Tour d'Aquin.



# MARAIS DE SAILLES : SUIVEZ LES PANNEAUX !

Après un état des lieux complet en 2023, le Marais de Sailles fait l'objet actuellement d'un bilan de son dernier plan de gestion (2015-2024). En attendant les résultats de ce bilan, le panneau d'accueil du marais a fait peau neuve. Et un balisage du sentier de découverte a été mis en place.



Plan de localisation

L'état des lieux réalisé en 2023 a porté sur l'actualisation des données d'habitats, de flore et de faune. Vous pouvez en retrouver les principaux éléments dans l'Echo des Crêts n°25.

Le panneau d'accueil à l'entrée du marais datait du tout premier plan de gestion en 1997... Il était temps de lui donner un coup de jeune ! la conception et la fabrication du nouveau panneau ont été réalisés avec l'appui technique et financier du Département de l'Isère. Il a été installé début octobre 2024.

Ce panneau présente le marais, son histoire, ses intérêts et ses enjeux. La carte indique le sentier qui peut être parcouru pour aller à sa découverte.

Ce sentier démarre à l'angle de la rue de la déchetterie et de la déviation de St-Pierre (RD525).

C'est ce sentier qui est emprunté régulièrement pour les sorties scolaires qui ont lieu au printemps et à l'automne avec les classes de l'école élémentaire de Crêts en Belledonne, et avec l'appui d'animateurs nature.

Le sentier parcourt une boucle de 600 m de longueur qui pénètre dans le marais, s'approche d'une mare et longe des ruisseaux ; la visite prend environ 45 min.



Repérage et installation des poteaux de balisage du sentier de découverte du marais



L'équipe à l'œuvre pour l'installation du panneau

## N'HÉSITEZ PAS À ALLER À LA DÉCOUVERTE DU MARAIS !

Soyez silencieux pour observer la nature et respectueux des lieux. Prenez vos bottes car le terrain est souvent humide !

Sachez que le marais est pâturé par des vaches d'Hérens appartenant à Jean-Michel GIRERD, agriculteur de la commune. Les vaches sont présentes selon certaines périodes préférentielles : du 15 avril au 15 mai, du 15 juin au 15 juillet, et du 15 septembre au 15 octobre. Les dates exactes peuvent varier. Les vaches ne sont pas dangereuses. Toutefois ne cherchez pas à vous en approcher !



Avec le balisage en place, plus de raison de se perdre dans le marais ! un sentier va progressivement se marquer au sol



Le panneau d'accueil installé à l'entrée du Marais de Sailles début octobre 2024

### Marais de Sailles – Crêts en Belledonne

#### Espace naturel sensible

**Bienvenue,**

Situé au pied du col du Bariot, l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Marais de Sailles est une relique des anciens marais du pays d'Alleverd qui se sont formés à la suite de la dernière glaciation (-12 000 ans).

Avec une surface de près de 17 ha, c'est l'une des rares zones humides du massif de Belledonne située à une telle altitude (environ 490 m). Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le marais était exploité pour le fourrage et le pâturage. Avec la déprise agricole des années 1970, le marais est devenu progressivement une forêt marécageuse d'aulnes et de frênes. Des prairies ouvertes à Reine des prés, quelques roselières et des ruisseaux drainant les versants complètent les habitats naturels.

Le marais de Sailles est un réservoir de biodiversité, un maillon important de connexion avec les corridors biologiques du massif de Belledonne. Il abrite une faune remarquable de zones boisées (plusieurs chauves-souris, la Lucane cerf-volant), de prairies (la Pie-grièche écorcheur, le Pic-épeiche, la Rousserolle verderolle) et de zones humides (la Grenouille agile, le crapaud commun). La Fougère des marais, espèce emblématique du marais, est strictement protégée au niveau régional.

Le sentier traverse une prairie pâturée. Des vaches sont présentes d'avril à octobre. Ne touchez pas les clôtures électrifiées et restes sur le sentier.

**IDÉES DE BALADES**

- Découvrez le marais grâce à son sentier vers la mare et ses fiches pédagogiques
- Longueur du sentier : 600 m
- Durée de la visite : 45 min

Le marais fait l'objet d'un plan de gestion depuis 2003, porté par la commune de Crêts en Belledonne, avec l'appui du Département de l'Isère. Une partie du marais est pâturée par un troupeau de vaches depuis 2017 afin de conserver des espaces ouverts. Les actions visent également la préservation du site et la sensibilisation des habitants et des scolaires.

Le Département de l'Isère coordonne un réseau de plus de 140 Espaces Naturels Sensibles (ENS). À découvrir sur [www.biodiversite.isere.fr](http://www.biodiversite.isere.fr)

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ, ÇA COMMENCE JUSTE À CÔTÉ DE NOUS

Réseau des Espaces Naturels Sensibles

découvrir, aimer, protéger

isère LE DÉPARTEMENT



## M COVOIT' POUCE

Découvrez le service M covoit' Pouce : une AUTRE façon de vous déplacer

M covoit' Pouce est un service de covoiturage spontané et de proximité, pensé pour simplifier vos déplacements du quotidien tout en favorisant la solidarité entre habitants. C'est un service mis en place par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).

**Comment ça marche ?** Comment ça marche ? Le service M covoit' Pouce s'appuie sur un réseau d'arrêts de covoiturage implantés sur le territoire. Ces arrêts sont équipés soit de panneaux lumineux à boutons poussoirs permettant aux passagers d'afficher leur destination en temps réel, soit de panneaux inertes.

■ **Pour les passagers :** Rendez-vous à l'arrêt le plus proche, appuyez sur le bouton pour afficher votre destination, ou utilisez une pancarte. Il ne vous reste plus qu'à attendre un conducteur disponible.

■ **Pour les conducteurs :** Pour les conducteurs : venez-vous enregistrer et demander un macaron conducteur en mairie. Lorsque vous apercevez un arrêt M covoit' Pouce, vérifiez la destination affichée. Si elle correspond à votre trajet, arrêtez-vous pour prendre le passager. Nous vous invitons à venir récupérer votre macaron conducteur à l'accueil de la mairie. C'est un élément important pour créer un plus grand sentiment de sécurité et de confiance au sein de la communauté de covoitureurs. Retrouvez l'ensemble des stations du M covoit'Pouce du Grésivaudan sur la carte interactive. Le réseau des arrêts à panneau inerte est en construction sur la commune.

**Rejoignez la communauté Whatsapp M covoit' Pouce dans votre commune**

Dans le cadre du développement du service M covoit' Pouce, des communautés Whatsapp ont été mises en place pour faciliter les déplacements et encourager le covoiturage. Ces communautés regroupent plusieurs groupes, chacun correspondant à des trajets spécifiques, comme par exemple un trajet "Crêt-en-Belledonne vers Goncelin".

Pour rejoindre la communauté sur Whatsapp : <https://chat.whatsapp.com/EXUvNZbphW15tKPvnbPWwg>.

Comment cela fonctionne-t-il ?

■ **En tant que conducteur :** Le fonctionnement est simple et pratique ! Il vous suffit de publier vos trajets dans le groupe Whatsapp dédié, en précisant l'heure de départ et le parcours prévu. Cela permet aux passagers intéressés de repérer facilement votre proposition.

■ **En tant que passager :** Dès qu'un trajet vous intéresse, il vous suffit de "liker" le message pour montrer votre intérêt, puis de contacter le conducteur en message privé. Ensemble, vous pourrez convenir d'un lieu de rencontre et organiser le trajet..

Ces communautés Whatsapp permettent de mettre en relation les habitants de votre commune pour partager des trajets communs, réduire l'impact environnemental de vos déplacements et participer à une initiative locale de mobilité solidaire et durable.

Que vous soyez conducteur ou passager, vous pouvez vous inscrire au service à cette adresse : <https://www.mobilites-m.fr/mcovoitpouce/inscription/>. Cela vous permettra notamment d'être informé des dernières actualités.



**Pour rejoindre ces groupes ou obtenir plus d'informations. Si vous avez des questions sur ces groupe, n'hésitez pas à contacter Ethan PERLO via son adresse mail :**

[ethan.perlo@ecov.fr](mailto:ethan.perlo@ecov.fr)

**Vous découvrirez ainsi une nouvelle façon pratique et conviviale de partager vos trajets.**



## LA COMMUNE DE CRÊTS EN BELLEDONNE DISPOSE D'UN ARRÊT À PANNEAU LUMINEUX

Installé sur la déviation de St-Pierre (RD525), avant le feu tricolore du Rapin en venant d'Allevard. Les 6 destinations pré-enregistrées sont (boutons de haut en bas) :

« Goncelin Gare »

« Crolles-Bernin »

« Le Cheylas »

« Le Touvet »

« Pontcharra Gare »

« Froges ».

La commune d'Allevard dispose d'un arrêt similaire sur le boulevard Jules Ferry.

Retrouvez l'ensemble des stations du M covoit'Pouce du Grésivaudan sur la carte interactive <https://pass.mobilites-m.fr/iframe/accueil/ise?states=poi:pointCov.poi;autostop&deeplink=true>.

Le réseau des arrêts à panneau inerte est en construction sur la commune.



## SONDAGE

Sondage sur les pratiques de covoiturage spontané (c'est-à-dire faire du stop ou prendre quelqu'un en stop)

Répondez au sondage en ligne suivant (10 min) pour aider le SMMAG à améliorer et/ou développer les pratiques

<https://framaforms.org/covoiturage-spontane-ou-faire-du-stop-a-crets-en-belledonne-1737322686>

Ce sondage est ouvert jusqu'au 30 juin 2025



Boutons poussoirs pour sélectionner sa destination



Arrêt à panneau lumineux sur la déviation de St-Pierre (RD525), à hauteur du lieu-dit le Rapin



Affichage de la destination choisie



## 97<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SKI CLUB DU BARIOZ

Le 15 novembre 2024 s'est tenue la 97<sup>ème</sup> Assemblée Général du Ski club du Barioz en présence de Martine Kohly, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Youcef Tabet, Maire de la commune ainsi que plusieurs adjoints : Laurie Menguy, Céline Vanel, Pierre Lambert et Jérôme Lardière.

Une assemblée fidèle composée des présidents d'honneur, des Conseillers techniques ainsi que de nombreux membres et amis du club était très représentative des personnes attachées à notre association si atypique.

Après avoir ouvert la séance, le Président Marc Rosset a fait son rapport moral qui a retracé l'année écoulée puis la secrétaire a présenté le bilan d'activités très complet avant que les trésoriers fassent un point financier détaillé.

**A l'image de la saison qui a cumulé les aléas, même si l'exercice est négatif, la bonne santé financière du club reste de mise grâce à une gestion très rigoureuse.**

Ce fut ensuite le point en images sur les travaux de préparation de la station réalisés et ceux à finaliser d'ici mi-décembre où la mobilisation des parents au moins 1/2 journée est toujours espérée...

Martine Kohly a ensuite pris la parole pour redire son plaisir d'être présente et tout son respect et son admiration pour cette association si atypique avec ses 400 adhérents ! Elle reste impressionnée par le nombre de bénévoles engagés, la gestion de la station, les travaux réalisés et l'ambiance qui règne dans le club grâce aux liens intergénérationnels.

Youcef Tabet a clôturé cette AG en redisant que c'est toujours un moment particulier d'être là et qu'à la suite des municipalités précédentes, représentées par Jean-Jacques Billaz et Jean-Louis Maret (présidents d'honneur) il est très fier et très reconnaissant de la dynamique du club, l'engagement des bénévoles et son rôle socio-éducatif essentiel dans notre société en pleine crise pour les enfants du pays et bien au-delà.



## CHALLENGE BOULISTES

La 3<sup>ème</sup> année édition du Challenge de la municipalité de Crêts en Belledonne, concours féminin en doublette qui rassemble des joueuses de toute la région a eu lieu le dimanche 24 novembre.

Quel plaisir de voir ces dames proposer du beau jeu, et surtout les sourires au fil de la journée.

L'équipe Gonzales Laurence / Jourdan Géraldine (St Egrève) s'impose en finale contre Boileau Evelyne et Humbert Manon (La Ravoire/Cognin).

Perdantes en demi-finale, les équipes Bermond (Fontaine) et Gorgy (Voreppe). 4 équipes de Crêts en Belledonne étaient en compétition.

Un grand remerciement aux élus de la commune de Crêts En Belledonne pour leur présence à cet événement et ces 2 magnifiques trophées gravés spécialement pour l'occasion, une belle surprise qui fait chaud au cœur !

**Félicitations à toutes les équipes mais il n'y a qu'un seul vainqueur !**



## BRAVO MICHEL !



Le samedi 12 octobre, Michel LACOMME a été mis à l'honneur par les membres de la Roue Libre du Pays d'Allevard. A 86 ans, avec plus de 55 années de cyclisme amateur au compteur, Michel collectionne les titres mondiaux. En 2019, il est devenu double

**champion du monde du contre-la-montre individuel et de course en ligne en Pologne.**



Cette année, il a récidivé au Danemark, à Aalborg, les 1 et 2 septembre où se sont déroulés le Championnat du Monde UCI Gran Fondo 2024 qui est la plus prestigieuse course de la légende du cyclisme, réunissant plus de 3 200 cyclistes dans les

différentes catégories amateurs route et contre-la-montre.

Cette fois-ci, dans la catégorie des Masters M85-89 ans, l'adhérent de la Roue Libre du Pays d'Allevard a décroché à nouveau le titre mondial sur la course classique de 114 km. Il devance l'Américain, Léon Malded et le Tchèque Petr Vatlah.

Il a revêtu le maillot arc en ciel distinctif porté par les champions du monde, un symbole les plus vénérés qui incarne le respect.

Pour célébrer les performances de son champion, le club avait préparé une belle surprise.

En présence des représentants des communes de Crêts en Belledonne et d'Allevard, Gilles Jouvel, le Président, l'a félicité en lui remettant le livre « Champions et leur légende » ou chacun a inscrit un petit mot de sympathie et de reconnaissance.

Michel est resté fidèle à la RLPA qu'il a créé en 2005 avec Miche Bataille.

**Nous sommes fiers d'avoir à nos côtés un tel Champion, son palmarès est un symbole de courage et de dépassement de soi.**





## COUP DE PROJECTEUR

### MARCEL PRAMOTTON

### 1<sup>ER</sup> CITOYEN D'HONNEUR DE LA COMMUNE



**Au mois de juin 2024, le conseil municipal a décidé de créer une distinction afin d'honorer celles et ceux qui ont contribué au rayonnement et au développement de la commune, par leur investissement passé ou présent dans la vie publique, associative ou sociale.**

La 1<sup>ère</sup> personne qui a fait l'unanimité a été Marcel PRAMOTTON pour ses 38 ans à la tête du Ski Club du Barioz et son engagement qui perdure encore aujourd'hui.

C'est à l'occasion de l'Assemblée Générale de cette association le 15 novembre dernier, qu'une plaque de distinction à l'effigie de Crêts en Belledonne ainsi qu'une magnifique sculpture de son coin de paradis des 7 Laux lui ont été remise par Youcef TABET, Maire de la commune, en présence de Martine KOHLY, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Isère.

Bien entendu, Marcel a réussi cette aventure grâce à l'aide de nombreux bénévoles (dont certains ne sont malheureusement plus parmi nous) et à l'appui indéfectible des différentes équipes municipales qui se sont succédées à la tête de la commune.

M. le Maire a insisté sur l'exemplarité de l'engagement de Marcel, toujours soutenu par ses proches et tout particulièrement par son épouse, Inès qui a reçu un bouquet de fleurs.

Qu'à travers cette reconnaissance, l'exemple de l'engagement « multi-tâches » de Marcel, tout en discrétion, reste inspirant pour tous les bénévoles déjà mobilisés et les générations futures.



Youcef TABET et Marcel PRAMOTTON



## 5 JOURS BOULISTE

**Du 26 au 30 décembre 2024 s'est tenue la 42<sup>ème</sup> édition des traditionnels 5 jours boulistes, organisés par l'Amicale boules de Saint-Pierre-d'Allevard.**

Le concours a rassemblé 64 doublettes venues de toute la région, comptant parmi elles les meilleurs joueurs de France et d'Europe.

4 équipes de l'amicale ont participé, deux d'entre elles se sont inclinées en quart de finale.

Après 4 jours de qualification, le lundi 30 décembre se sont déroulées les phases finales de la compétition. Nous retrouvons en finale l'équipe de Michel

Tassa associé à Julien Moulin de la Motte Servolex, contre l'équipe Frédéric Gonzales et David Rozière de Pont de Claix.

L'équipe de la Motte Servolex s'est imposée et remporte le concours.

Comme chaque année, les tribunes ont été remplies de spectateurs venus regarder le spectacle proposé par les joueurs durant les 5 jours.

Les bénévoles ont fait un travail formidable au niveau du bar, de la restauration, la préparation des jeux et le bon déroulement de la compétition.

La présence des « Crinquignottes » au buffet du soir a assuré une ambiance chaleureuse et festive !

**Le président Doumont Joris tient particulièrement à remercier l'ensemble des joueurs pour leur sportivité ainsi que l'ensemble des membres du club qui œuvrent chaque semaine au bon fonctionnement du bouldrome.**

Un grand merci également à M. le maire pour sa présence et pour les trophées offerts.

## AU JARDIN DES COULEURS

**Depuis 10 ans, l'association AU JARDIN DES COULEURS propose des cours de peinture pour les adultes, adolescents et enfants, dispensés par HELENE COURTUAT, professeure reconnue.**

Selon les sujets, chacun choisit sa technique en fonction de ses goûts et sa sensibilité.

Si vous souhaitez taquiner le pinceau et faire danser les couleurs, venez nous rejoindre dans une ambiance sympathique et dynamique. Que vous soyez peintre confirmé ou débutant nous serons très heureux de vous accueillir.

Hélène propose également des stages d'une journée en dehors de toute adhésion annuelle.

Vous pouvez contacter Marie CHAPUIS, présidente, au 06 82 08 08 33, qui est à votre écoute et qui répondra à toutes vos questions.

Les cours ont lieu les lundi, jeudi et vendredi pour les adultes, le jeudi pour les adolescents et le mardi pour les enfants.

C'est ainsi que 30 adultes et 14 jeunes s'expriment librement au travers de toutes les techniques, huile, acrylique, pastel, encre, fusain, sur des sujets très diversifiés.





## CABINET MÉDICAL



Les médecins du cabinet et leurs assistantes

**NOUS, MÉDECINS DU CABINET SOUHAITONS VOUS ADRESSER UN MESSAGE IMPORTANT.**

Comme vous le savez déjà, nous faisons notre possible pour répondre à la forte demande de suivi et à la gestion des urgences, dans le contexte actuel de difficultés d'accès aux soins. Nous avons bien conscience que les délais de rendez-vous sont longs et que nous ne pouvons malheureusement pas vous recevoir pour tous les motifs urgents.

Nous gérons quotidiennement avec notre secrétaire une pression liée à la gestion et priorisation des demandes ; ce qui impacte l'exercice de notre métier. Dernièrement, nous avons été confrontées à des manifestations d'agressivité à notre encontre car les demandes de rendez-vous ne pouvaient pas être honorées, en particulier le samedi matin. Ces comportements ne sont pas tolérables.

**POUR RAPPEL :** le samedi matin nous exerçons seules, notre secrétaire est absente et nous recevons les appels téléphoniques pour les demandes urgentes. Il faut appeler au numéro habituel et nous vous proposons un créneau si nous le pouvons. Il nous arrive très régulièrement de devoir refuser des demandes et de vous réorienter. Si le téléphone ne répond pas ou que vous tombez sur le répondeur, c'est que nous sommes saturées d'appels ; il n'est alors pas nécessaire de venir sur place pour demander une consultation.

**Merci de votre coopération pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions, et maintenir le cabinet ouvert le samedi matin.**

## OUVERTURE D'UN CABINET D'OSTÉOPATHIE

**Je suis heureuse de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet d'ostéopathie, situé au 8 place du foyer, en plein cœur de Crêts en Belledonne. C'est un honneur pour moi de contribuer au bien-être des habitants de votre commune et des environs.**

Mon parcours :

Passionnée par la santé et le mouvement, j'ai d'abord obtenu une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) en 2018 à Grenoble. Par la suite, j'ai intégré l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon (ISOsteo), où j'ai suivi une formation complète de cinq ans. Diplômée en juin 2023, j'ai enrichi mon expérience professionnelle en collaborant avec plusieurs ostéopathes de la région et en exerçant également à l'île de la Réunion.

Des soins pour toute la famille :

Formée en pédiatrie et périnatalité, je propose des soins adaptés à toutes les étapes de la vie : nourrissons, enfants, adultes, personnes âgées, sportifs et femmes enceintes. Mon objectif est de vous accompagner, que ce soit pour soulager des douleurs, traiter des déséquilibres, ou simplement prévenir l'apparition de tensions.

L'ostéopathie, une thérapie manuelle :

L'ostéopathie est une approche globale du corps humain, fondée sur des manipulations manuelles douces et précises. Elle permet de traiter diverses problématiques, qu'elles soient musculo-squelettiques, viscérales ou liées au stress. Préventive autant que curative, cette pratique vise à rétablir l'équilibre et à favoriser votre bien-être au quotidien.

■ Adresse : 8 place du foyer, Crêts en Belledonne ■ Téléphone : 07.68.32.81.39 ■ Email : caroleventura.osteo@gmail.com

**Au plaisir de vous rencontrer et de contribuer à votre santé et à votre bien-être !**



## CAMILLE CARRETERO KINÉSIOLOGUE

**Domiciliée à Crêts en Belledonne, Je suis Kinésiologue certifiée de l'école Auraneis de Chambéry.**



**Pour qui et pourquoi consulter ?**

La kinésioLOGIE s'adresse à tout public que ce soit des enfants, ados, adultes ou seniors. La kinésioLOGIE traite les symptômes qui sont le résultat d'un stress accumulé, conscient ou inconscient. Les principaux symptômes traités sont : Douleurs physiques, musculaires, mal-être, phobies, manque de confiance en soi, d'enthousiasme, problèmes d'apprentissages ou de concentration. Stress au niveau de la vision ou de l'écoute. Troubles de l'appétit, troubles du sommeil, fatigue, nervosité, angoisses, émotions ingérables...

**Quels bénéfices en attendre ?**

Que ce soit pour de la détente musculaire, ou bien améliorer l'estime de soi, être plus confiant et serein ; la kinésioLOGIE aidera à mieux vous connaître afin d'avancer plus facilement dans la vie. Le but est de vous aider à vous débarrasser des croyances qui vous empêchent d'aller là où vous avez envie d'aller.



Je propose des séances à domicile dans la vallée du Grésivaudan, je me déplace aussi dans les communes de Belledonne et de Chartreuse. Le but étant de rendre les méthodes douces de santé accessibles à tous.

Je propose également des séances dans un centre pluridisciplinaire à Crolles. Le centre Edelweiss qui regroupe une dizaine de thérapeutes, chacun expert dans son domaine, vous proposant un large choix de techniques alternatives pour conserver et restaurer la santé avec bienveillance et respect pour le corps.

"Détendre le corps, le mental et l'émotionnel en passant par l'inconscient et le mouvement."

**Qu'est-ce que la KinésioLOGIE ?**

C'est une méthode issue de la médecine chinoise et de la chiropraxie. Elle interroge le corps pour retrouver la cause profonde des symptômes actuels. En kinésioLOGIE, nous considérons que tout ce que l'on a vécu est enregistré dans la mémoire cellulaire. Grâce au test musculaire, on peut savoir quelle est la véritable origine du problème, et retrouver à quel moment de la vie ce stress a été vécu et enregistré. Les méthodes manuelles issues de la médecine chinoise permettent ensuite de rétablir un équilibre serein au niveau émotionnel, mental et physique.

- camillekinesiologie-gresivaudan.fr ■ Prise de RDV en ligne : resalib.fr/p/94803
- camille.carretero@yahoo.fr ■ 06 51 82 40 07 ■ Instagram : camille.kinesiologie
- Tarif : Séance découverte 30 € au cabinet - Séance en suivis ou à domicile 50 €

## LA NUMÉROLOGIE STRATÉGIQUE®

### UN OUTIL PUISSANT POUR SE COMPRENDRE ET RÉVÉLER SON POTENTIEL

**Formée à l'école de numérologie stratégique® par Lydie Castells, je vous invite à découvrir un outil de connaissance de soi et d'aide à la décision.**

La numérologie stratégique® n'est pas une méthode de prédiction ! C'est un révélateur de vos talents et de votre potentiel, vous donnant les clés pour vous aligner profondément avec ce que vous êtes. Chaque choix vous appartient.

Le thème est construit à partir de votre nom, prénoms et date de naissance, des éléments qui font votre unicité.

**Un thème en numérologie stratégique® se décline en deux volets :**

1. Les 7 clés de la connaissance de soi : Ces clés permettent de découvrir vos talents, votre objectif de vie et vos besoins relationnels et de réalisation... La numérologie stratégique® met également en lumière les obstacles qui peuvent entraver votre chemin. En prenant conscience de ces freins, vous pouvez les dépasser pour avancer vers une vie alignée et épanouie.
2. L'aide à la décision : Chaque période de notre vie est traversée par des énergies qui influencent notre parcours. Les comprendre, c'est optimiser nos choix et nos actions, comme pagayer dans le sens du courant : vous gagnez en fluidité, efficacité et clarté.

Grâce à la compréhension de votre temporalité, la numérologie stratégique® devient une alliée précieuse pour mieux gérer les moments clés de votre vie, personnelle comme professionnelle.

Des thèmes pour chacun

■ Thème adulte : Pour une meilleure connaissance de soi et une orientation juste.

■ Thème enfant : Aide les parents à comprendre et guider leur enfant vers sa vraie nature.

■ Thème couple : Aide à mieux comprendre son partenaire, dépasser les incompréhensions et évoluer ensemble.

En somme, la numérologie stratégique® est un guide précieux pour qui souhaite mieux se connaître, dépasser ses blocages et naviguer avec fluidité et harmonie dans la vie.

Avec bienveillance et passion pour vous accompagner vers une vie épanouie et alignée.





Soucieux de la qualité de votre eau, nous vous proposons également des solutions de traitement après analyse de celle-ci.

Nous serons également heureux de vous accompagner dans vos projets de salle de bain et tous types de travaux de plomberie générale.

N'hésitez pas à nous contacter pour d'autres renseignements et prises de rendez-vous, en attendant...

...IL REPASSERA PAR LA !!!

**ERIC DUPUY**  
Plombier chauffagiste  
Installateur de chaudière biomasse

263 route des Teppes  
38570 Crêts en Belledonne

07 87 84 29 67

ericdupuy@dvcspellet.fr

ASSURANCE DÉCÉNALE

RGE  
QualiBois

Installation neuve et rénovation  
Traitement de l'eau  
Chaudières biomasse  
Plomberie générale

## IL EST PASSÉ PAR ICI ...

Peut-être avez-vous déjà croisé ce véhicule dans la vallée du Grésivaudan ou du Haut Bréda ?

Après 15 ans d'expérience dans le bâtiment, je décide de m'installer en SARL avec mon fils Mathéo sur la commune pour vous proposer nos services de plomberie et de chauffage. DVCS PELLET est fier de vous apporter des solutions durables et respectueuses de l'environnement comme en témoigne ses labels QUALIBOIS et QUALIPAC.

Nos services d'entretiens de chaudières fioul, granules et bois buches vous permettront de pérenniser vos installations.

## FABRIC EN BELLEDONNE

Depuis la journée «portes ouvertes» d'octobre 2024 qui a rencontré un franc succès, vous avez été nombreux à franchir à nouveau les portes de la Fabric en Belledonne.

Pour rappel ce tiers-lieux atypique vous propose 4 espaces :

- Une boutique d'artisanat local (avec + de 20 artisans et des nouveautés à venir)
- Un espace de co-work
- Un atelier de confection textile (Du rose aux joues)
- Un espace de cours / ateliers.

Parce qu'il y a des artisans talentueux, il nous tient à coeur de vous les présenter.

La fabric est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h et aussi quand la lumière est allumée ! N'hésitez plus à venir et revenir soutenir les initiatives locales.



Bulles et bois

Graveurs de cimes

Ass. Dahu Vagabond

L'atelier des lignes

Nuances céramics

Michaël Vaccarini

A la croisée des chemins

Pamel'art

Richard Lambert

Au fils des murmures

Les secrets du Bens

Du rose aux joues

Col V

Roland Pons

Pirko création

Un fauteuil en terrasse

## M'WOOD

L'Atelier M'WOOD c'est la fabrication d'objets de décoration uniques et originaux. Des objets utilitaires mais aussi décoratifs que l'on aura plaisir à utiliser au quotidien.

Diplômée d'un Brevet Professionnel en menuiserie réalisé au CFA des Compagnons d'Echirolles, Maïlys ouvre l'Atelier M'WOOD en 2023.

Elle réalise des objets durables fabriqués dans des essences locales (chêne, frêne, érable, hêtre, noyer). Tout est réalisable sur mesure afin de s'adapter au mieux à vos envies et besoins.

Parmi les créations de l'Atelier M'WOOD vous pourrez retrouver sur son site internet de belles planches à découper qui mélangent les essences de bois, révélant un style très coloré et graphique. La boutique en ligne propose également des soliflores, des marque-pages, porte-crayons, et bien plus encore.

Inspirée de l'univers de la montagne et de la nature, Maïlys agrémente certaines de ses créations de jolies gravures laser, tout en finesse.

Si vous souhaitez une gravure personnalisée avec un logo, un prénom, une date et bien plus, n'hésitez donc pas à la contacter !

Maïlys est à l'écoute de chacun de vos projets et sera force de proposition pour répondre au mieux à vos besoins.

- 06 76 29 50 99
- ateliermwood@hotmail.com
- <https://www.ateliermwood.fr>





## REMISE DU COLIS DE NOËL À NOS AÎNÉS



**Le samedi 21 décembre 2024, c'est avec une joie non dissimulée que les élus ont accueillis à la salle des fêtes les aînés de la commune pour partager un moment convivial et leur remettre un colis composé de produits locaux.**

Les aînés ont eu plaisir à se retrouver autour d'une collation servie par des jeunes SNU.

Bien entendu, ceux qui n'ont pas pu se déplacer n'ont pas été oubliés. En effet, les élus et les membres du CCAS leur ont porté leur colis dans l'après-midi.

## UN DIMANCHE ENSEMBLE

**Un dimanche par mois l'équipe de Caritas Pays d'Allevard accueille toute personne, famille, désirant passer un moment convivial autour d'un repas, chacun(e) apportant un plat à partager selon ses goûts et ses possibilités.**



L'après-midi est animée : jeux, sorties (cinéma, visites), échanges sur ce qui nous tient à cœur.

Il est possible d'aller chercher les personnes n'ayant aucun moyen de se déplacer.

Si cette proposition vous tente, il est possible de prévoir une rencontre pour vous en parler et vous connaître.

Contacts :

- Marie-Claude B : 06 83 54 64 95
- Patricia D : 07 68 06 36 98

## CONCERT DE NOËL

**Après une première prestation en 2021 qui avait ravie l'assistance, le Chœur d'Hommes du Dauphiné s'est de nouveau produit à l'église de Saint Pierre d'Allevard le samedi 14 décembre 2024.**

Ce chœur a de nouveau enchanté les quelques 130 personnes qui se sont déplacées pour l'occasion.

Un moment de communion et de bonheur partagé.



## COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE : 1,223 TONNE COLLECTÉE

**Le samedi 23 novembre 2024, les bénévoles du CCAS de la commune ont effectué la collecte alimentaire annuelle au supermarché Colruyt. Comme à l'accoutumée, les clients ont été très généreux puisque 1,223 tonne a été récoltée.**



Ces produits seront redistribués aux familles en difficulté de la commune tout au long de l'année 2025.

Malheureusement, de plus en plus de familles dans la précarité ont besoin d'un dépannage alimentaire. Cette aide permet souvent d'améliorer les repas quotidiens. Les situations de précarité sont très diverses et parmi les plus démunis, sont accueillies des familles avec enfants, des familles monoparentales, des jeunes sans travail, des travailleurs précaires et des retraités ne pouvant plus subvenir à leurs charges.

**Un grand merci aux donateurs !**



**Samedi 30 novembre dernier a eu lieu la 38<sup>ème</sup> édition du téléthon organisée conjointement par les communes d'Allevard, la Chapelle du Bard, Crêts en Belledonne et le Haut-Breda.**

Le pays d'Allevard participe depuis de nombreuses années à la récolte de dons en faveur de l'AFM Téléthon.

En effet, les associations et bénévoles de tout le Pays d'Allevard répondent présents chaque année pour cette date importante.

Cette année, le téléthon s'est déroulé à la Pléiade où vous avez pu participer à de nombreuses activités proposées par nos associations et la journée s'est terminée par une magnifique soirée autour de la danse.

**Nous avons pu récolter 5 801€ en faveur du téléthon.**

**Alors un grand merci à tous les bénévoles et participants de cette année et rendez-vous l'année prochaine !**





## MÉDIATHÈQUE :

### UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES !

**Mardi 17 décembre après-midi, l'équipe salariée de la médiathèque de Crêts en Belledonne et les élus recevaient les 6 bénévoles à la médiathèque pour un goûter de fin d'année.**

Les élus tenaient à remercier les bénévoles pour leur participation active au fonctionnement de la médiathèque tout au long de l'année : prêt au public pendant les horaires d'ouverture, participation aux différentes animations. Les élus et les membres de l'équipe salariée ont rappelé que le soutien des bénévoles est fortement apprécié et essentiel pour offrir aux habitants un service de lecture publique de qualité.

**Merci à Joe, Denis, Jean-Christophe, Thierry, Lucile et Aurore.**



## LA MÉDIATHÈQUE AU VALLON DE SÉSAME



**La médiathèque c'est aussi des interventions hors les murs.**

Depuis janvier 2024, une fois par mois, nous venons à la rencontre des résidents du vallon. Nous nous retrouvons, pour un temps de lecture à voix haute autour d'albums ou de comptines. Un temps apprécié par tous et que nous renouvelons en 2025.

## C'EST NOUVEAU !

**La médiathèque offre une lecture aux petits de la crèche une fois par mois le vendredi de 10h à 11h.**

Une sélection d'albums est lue par Karine, puis les petits vont choisir dans les bacs les livres qu'ils désirent regarder seul ou qu'ils souhaitent qu'on leur lise.

Ce créneau est à présent ouvert aux autres petits (0-3 ans) de la commune, gardés par la famille ou les assistantes maternelles.

De quoi se faire de nouveaux copains !

Le nombre de places étant limité à 12 enfants, une inscription est nécessaire par mail ou pendant les permanences.

**A vos agendas ! Les prochaines dates seront :**

- 14 février ■ 21 mars ■ 11 avril ■ 23 mai ■ 13 juin
- Pause pendant l'été et reprise en octobre.



## HISTOIRE, COMPTINES ET JEUX DE DOIGTS

Comme à chaque petites vacances cette année, les plus tout petits ont eu droit à deux séances « Histoires, comptines et jeux de doigts ». En ce mois d'octobre le thème était l'automne. Ce fut encore un succès.

Pour rappel, tout le monde peut s'inscrire entre 0 et 3 ans.

Les prochaines séances « histoires, comptines et jeux de doigts » auront lieu les :

- Mardi 4 mars 2025 à 10h,
- Jeudi 6 mars 2025 à 10h,
- Lundi 28 avril 2025 à 10h,
- Mardi 29 avril 2025 à 10h.

**N'oubliez pas de réserver, les places sont limitées !**



## LES GIBOULIVRES, FÊTE DU LIVRE JEUNESSE DU 12 AU 14 JUIN 2025

Centrée sur la littérature jeunesse pour un public de 0 à 12 ans, pour leur famille ainsi que pour les publics éloignés, cette 3e édition de la fête du livre jeunesse est organisée par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

Spectacles vivants, ateliers, rencontres et dédicaces seront autant d'occasions de susciter l'échange et la découverte entre les auteurs de littérature jeunesse, leurs œuvres et le public. La manifestation réunit, cette année, 10 auteurs invités et sera précédée par des rencontres scolaires et publiques dans les communes participantes, les 12 et 13 juin 2025.

Les Giboulivres 2025 en résumé :

- Des actions avec les différents partenaires petite enfance, centre de loisirs, seniors..., des parcours d'éducation artistique et culturelle autour de l'univers des auteurs
- Tournée du spectacle DIMA du 5 au 6 juin 2025 dans 4 communes
- Rencontres scolaires du 12 au 13 juin 2024 sur tout le territoire
- Journée festive le 14 juin 2024 à l'Espace et au Musée Bergès à Villard-Bonnot

**Tarif : entrée gratuite. Accès libre et gratuit aux spectacles, aux ateliers et aux jeux.**

Accès aux lieux de la journée festive : Espace Bergès, 34 avenue des Papeteries, 38190 Villard-Bonnot. Musée Bergès, 40 avenue des Papeteries, 38190 Villard-Bonnot. / <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/>



## LES CONTES BRUITÉS

Léana Martin-Cocher, chanteuse et musicienne, et Jérôme Robert, guitariste et technicien son et lumière, originaires de Theys et invités par la médiathèque de Crêts en Belledonne, sont venus enchanter petits et grands lors de leur spectacle « Contes bruités » ce mercredi 4 décembre à 16h à la salle des fêtes de Crêts en Belledonne.

Accompagné de merveilleux albums jeunesse, racontés et rythmés au son de divers instruments et chansons, le lutin Clochette a fait vivre à une cinquantaine d'enfants, âgés de 2 à 6 ans, un moment magique à l'approche des fêtes.

Comme pour les grands, ce spectacle, en plus de la performance de Léana et des superbes livres choisis, a réuni qualité sonore et éclairage scénique grâce à la régie de Jérôme. Une atmosphère féérique était au rendez-vous et beaucoup se souviendront des lumières lasers !



## LE LAC EN ROSE : UNE 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION TRÈS RÉUSSIE !



**Le dimanche 13 octobre 2024, pour la seconde année consécutive, la commune de Crêts en Belledonne organisait "Le Lac en rose".**

Une nouvelle fois, le succès a été au rendez-vous démontrant une véritable attente du public sur la problématique du cancer du sein.

Des stands et des ateliers étaient installés à proximité du parking du Belvédère. Chacun pouvait ainsi se renseigner sur la maladie, les soins et l'accompagnement des personnes malades et de leur entourage. Deux associations étaient particulièrement sollicitées :

- "L'inspir" qui apporte un soutien aux malades du Grésivaudan ;
- "Les Seintillantes de Rocheplane et d'ailleurs", qui assure la promotion du lien social et l'encouragement aux activités de bien-être, sport, méditation, nutrition, pour les femmes atteintes du cancer.

Se battre contre le cancer du sein, c'était aussi effectuer des tours du lac en courant ou en marchant. Ce fut le challenge choisi par 150 participants.

Quant au club des Coccin'ales du pays d'Alleverd, il proposait des vols en parapentes qui connurent un vif succès.

**2 500 EUROS  
ONT ÉTÉ AINSI  
RECUEILLIS.**



**O n ne peut citer toutes les associations de bénévoles qui ont contribué au succès de la journée. Mentionnons cependant Agaro active dans l'aide et la recherche en oncologie, le réseau des kinés du sein, Mieux vieillir en Grésivaudan, le Sou des écoles ou encore Crêts en fête.**

Si l'an dernier, les sommes avaient été remises à des associations nationales de lutte contre le cancer du sein, cette année le choix s'est porté sur les deux associations locales : "L'inspir" et "Les seintillantes".

La commune de Crêts en Belledonne remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'événement y compris les habitants du Haut-Bréda dont elle salue l'arrivée comme un temps fort de la journée.



## LES SEINTILLANTES

*L'association les Seintillantes de Rocheplane et d'ailleurs est une jeune association qui a pour raison d'être la promotion du lien social et l'encouragement aux activités de bien-être en faveur de femmes post cancer féminin sur l'Isère.*

Les dons faits à l'association sont utilisés pour financer et développer des activités (sport, nutrition, méditation etc.)

Un grand merci à l'ensemble des élus, associations, bénévoles et participants à la journée lac en rose qui par ce don soutiennent nos différentes actions.

Le bureau des Seintillantes



## L'INSPIR'

*L'inspir' a pour but d'apporter du soutien aux hommes et aux femmes du Grésivaudan, en cours de traitement ou en rémission de tous cancers, ainsi qu'à leurs proches, par des activités, initiatives bénévoles et en proposant un lieu de ressource pour s'évader, souffler, respirer, partager et créer !*

Nos plus sincères remerciements pour l'organisation de cette belle journée d'Octobre Rose à Crêt-en-Belledonne et pour ce don généreux qui va permettre à notre jeune association de poursuivre ses actions et de proposer une variété d'ateliers et de moments de partage, de détente et de création, dans une ambiance chaleureuse et accueillante.

Merci d'avoir renouvelé votre invitation à participer à cet événement et pour votre adhésion au projet de L'inspir' en Grésivaudan.



# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

## AU TRAVERS DU TEMPS

Notre association Au Travers du Temps organise depuis plusieurs années les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) en illustrant, sur le plan local, le thème général proposé.

Pour celui des 21 et 22 septembre 2024, « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et connexions », nous avons créé l'exposition « L'histoire des routes et chemins du village » à partir de sujets que nous avons travaillés pour notre revue et augmentée de thèmes méconnus ou d'actualités.

Nous avons ainsi présenté le dimanche 22 septembre 2024 en mairie dans la salle du conseil 7 panneaux illustrés :

- L'histoire de la construction de la route du Planchamp qui va de Gerland à La tour puis la Chapelle Saint Christophe
- Celle de la route du Col du Barioz

- La route de Saint-Pierre à Concelin
- L'ancienne route de Saint-Pierre à Allevard et la déviation actuelle
- Les chemins et routes de la montagne de Saint-Pierre : de Montgoutoux, du Grand-Plan et de Moret
- Les chemins et sentiers de randonnées
- Le tracé du cheminement du réseau d'évacuation des sédiments du lac du Flumet.

Les visiteurs ont découvert avec intérêt l'origine de ces itinéraires dont nous profitons quotidiennement et pour lesquels l'exposition se voulait aussi un hommage à leurs concepteurs. Elle a été, de plus, l'occasion de faire connaître le travail des référents baliseurs des chemins et sentiers de randonnées, affiliés à la Fédération Française de randonnées pédestres, qui nous permet d'arpenter confortablement nos chemins communaux.

Celle encore de voir et suivre, grâce à la grande banderole créée et prêtée par le groupement d'entreprise Midali-Rampa-Colas, tronçon par tronçon, la conduite d'acheminement des sédiments jusqu'au Cheylas.

Journées Européennes du Patrimoine  
**Dimanche 22 septembre 2024**  
Saint-Pierre-d'Allevard  
Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions

**L'histoire des routes et chemins du village**

Exposition commentée de 10h00 à 17h00  
Mairie - Salle du conseil  
11h30 - Apéritif offert par la mairie de Crêts en Belledonne



# MORÊTEL LOISIRS

## UNE PETITE ASSOCIATION ... MAIS DE SYMPATHIQUES ANIMATIONS !

En octobre 2024, Alix Bonetto a animé une conférence sur les Années Folles, période d'intense activité sociale, culturelle et artistique !



Le 14 novembre 2024, Jean Yves PETITGIRARD, enseignant-chercheur Honoraire, nous a intéressés à l'histoire du whisky.

### Le whisky : d'hier à aujourd'hui

Toute production humaine s'inscrit dans une histoire et son évolution est nécessairement confrontée à des aléas divers et soumise à de nombreuses contraintes de tous ordres : économique, bien évidemment, politique, culturel, sociétal, religieux, philosophique, etc. Et le Whisky n'échappe pas à la règle. Vieux de plus de deux mille ans, on peut s'interroger sur son histoire, sur comment cette boisson alcoolisée est devenue l'une des plus connues et l'une des plus vendues au monde alors qu'il y a 150 ans à peine, elle était quasi inconnue et proche de la disparition. Depuis les années 1980, le monde entier est venu imiter sa fabrication.



L'exposé a proposé, dans un premier temps, d'explorer le passé afin de mieux éclairer le présent, de balayer les différents moments marquants de l'histoire du whisky pour une meilleure compréhension de son évolution, tout en la confrontant à l'histoire des autres alcools historiques. Nous nous sommes intéressés aux différentes variantes, puis nous nous sommes attardés sur la situation actuelle en présentant les différents acteurs, les différents types et marques, ainsi que des pistes pour une appropriation facilitée.



### Les animations à venir de Morêtél Loisirs :

Prochainement, Morêtél Loisirs vous proposera une conférence sur RUNGIS et un bal FOLK. N'oublions pas, bien sûr, "les Remailleurs du temps", groupe de danses de la Renaissance, faisant partie de Morêtél Loisirs, et qui répète à la salle des fêtes de Morêtél-de-Mailles tous les mercredis ou jeudis à 20h. L'assemblée générale se déroulera le jeudi 20 février à 20h30, à la salle des fêtes de la commune historique de Morêtél-de-Mailles. Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer !

### Infos de contact et d'adhésion :

- moretel.loisirs@gmail.com
- <https://www.helloasso.com/associations/moretel-loisirs/evenements/>

# VIDE-GRENIERS



L'association "Plaisir des Arts" organise son vide-greniers le dimanche 23 Mars 2025 de 8h à 17h à la salle des fêtes de Crêts en Belledonne (en intérieur ET extérieur si le temps le permet).

Les informations et bulletins d'inscription sont disponibles en flyers dans tous les commerces de Crêts en Belledonne et des environs (Allevard, Pontcharra, la Rochette, Concelin, Tencin, Le Touvet.....).

Des affiches, panneaux et banderoles sont aussi posés à différents endroits de la commune et ses environs. Les radios, les panneaux lumineux de Crêts en Belledonne et Concelin diffuseront l'information.

Les bulletins d'inscription sont aussi téléchargeables sur le site internet de Crêts en Belledonne.

Nous vous attendons nombreux à cette belle manifestation.



# POINT TRAVAUX :

## GESTION DES SEDIMENTS AU BASSIN DU FLUMET ET TRAVAUX GRAND RUE

**En cette première partie de l'année 2025, le chantier EDF pour le désenvasement du bassin du Flumet entre dans une phase opérationnelle : les ouvrages sont terminés, une phase de test est en cours, avant la première opération annuelle de dragage qui aura lieu entre février et septembre 2025. Du côté du centre-bourg, les travaux de requalification de la Grand Rue auront lieu entre février et septembre 2025. Les réflexions sont relancées pour la place de la Mairie afin de trouver une solution satisfaisante avec les services de l'UDAP.**

### TRAVAUX EDF

La construction des principaux ouvrages est achevée : il s'agit du bassin de mise en charge (près de l'espace Chantelouise) et de la conduite installée sous les voiries, qui doit mener les sédiments jusqu'à l'Isère au Cheylas, après un parcours de 7 km.

Le dragage des sédiments dans le fond du bassin du Flumet sera réalisé par un robot subaquatique appelé @SUPER NESSIE. Il s'agit d'un engin imposant (9 m de long, 8 m de large et 3,6 m de haut, 33 tonnes) qui a été développé spécifiquement pour ce chantier dans le cadre d'un partenariat entre EDF et Watertracks.

printemps 2025. Le robot @SUPER NESSIE, qui fonctionne à l'énergie électrique, interviendra sous la surface du lac, limitant ainsi les nuisances et préservant au mieux la qualité touristique du site. Le curage aura lieu en 4 campagnes de 2025 à 2028, réalisées d'avril à août, pendant la période de fonte des neiges, lorsque le débit dans l'Isère est élevé et que la charge sédimentaire est naturellement déjà importante. Ce choix de calendrier permet à l'opération de ne pas avoir d'impact sur le milieu aquatique.

**Pour en savoir plus, vous pouvez consulter cette adresse : <https://www.edf.fr/hydraulique-isere-drome/chantier-flumet-a-la-reconquete-de-la-performance-de-la-step-du-cheylas/actualites-du-chantier-et-impacts-routiers>**



Le robot @SUPER NESSIE au bord du bassin du Flumet (photo EDF)



Les chenilles du robot @SUPER NESSIE qui lui permettent d'avancer sur les sédiments au fond de la retenue



Les cutters du robot @SUPER NESSIE qui vont permettre de curer les sédiments de la retenue.

Le robot @SUPER NESSIE est arrivé en novembre 2024 sur les bords du bassin du Flumet pour des premiers tests. Le principe du dragage sera de pomper un mélange d'eau et de sédiments, et de le refouler dans une conduite souple portée par des flotteurs, jusqu'au bassin de mise en charge. La conduite de refoulement présente une longueur maximale de 1200 m afin de suivre le robot et parcourir tous les espaces du bassin du Flumet. A partir du bassin de mise en charge, le mélange d'eau et de sédiments empruntera la conduite sous voirie avant de se jeter dans l'Isère au Cheylas.

**Au premier trimestre 2025, le projet entre en phase de qualification. Il s'agit de tester et de mettre en place progressivement le fonctionnement de ce nouvel aménagement. Des interventions ponctuelles sur le tracé du conduit sous voirie (ouverture de regards, etc.) seront nécessaires lors de ces tests.**



La conduite de refoulement (en noir) et les flotteurs (en jaune)

La phase de curage proprement dite, visant à retirer progressivement les sédiments de la retenue, débutera au



### Informations pratiques :

- Informations régulières : PanneauPocket », panneaux lumineux, <https://www.facebook.com/people/Mairieceb/61565836730537/>
- Historique des projets et travaux du centre-bourg : <https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets> et Echo des Crêts n°16 à 25
- Mairie de Crêts en Belledonne – Mme JOASSON Virginie (DST) ; M. DALBAN-CANASSY Daniel ou M. LAMBERT Pierre (adjoints) 04.76.45.11.10 – courriel : [cretsenbelledonne@mairieceb.fr](mailto:cretsenbelledonne@mairieceb.fr) (accueil) ou [travauxcentreboulevard@mairieceb.fr](mailto:travauxcentreboulevard@mairieceb.fr)

### TRAVAUX GRAND RUE

**Après plusieurs mois d'échanges, le projet d'aménagement envisagé pour la Place de la Mairie ne satisfait pas aux exigences des services de l'UDAP\*.**

Pour ne pas plus retarder la mise en oeuvre des travaux, la Municipalité a décidé de procéder par étapes : les travaux pour la Grand Rue, dont la déclaration préalable a été acceptée par ces mêmes services, vont démarrer début mars 2025. Le chantier commencera alors à hauteur de la place du Foyer, en partie nord, pour descendre progressivement la Grand Rue vers le sud, sans toutefois modifier la voirie au droit de la Place de la Mairie.

Vous pouvez retrouver la présentation complète de l'aménagement de la Grand Rue dans les numéros précédents de l'Echo des Crêts ; les plans sont disponibles en consultation en Mairie.

Pour le projet de la Place de la Mairie, un compromis devra être recherché avec les services de l'UDAP, entre la mise en valeur du patrimoine demandée par ses services, les fonctionnalités de la nouvelle place que souhaite la commune, les habitants et les commerçants, tout en restant sur un budget cohérent avec les prévisions.



Exemple de chicane, avec un espace piéton protégé par un espace végétalisé, et une voirie localement ramenée à une seule voie.



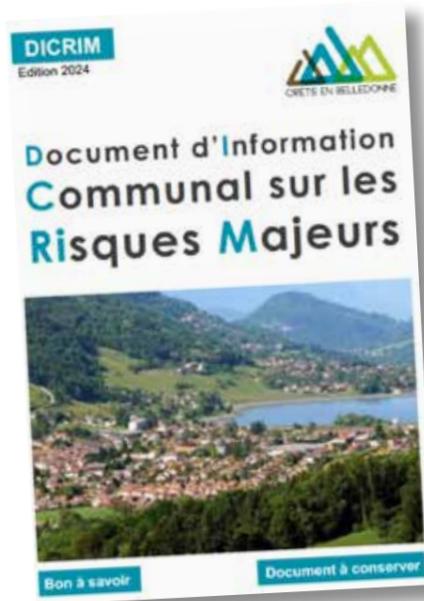
Exemple d'aménagement prévu pour la Grand Rue (large trottoir, chicane réduisant localement la voirie à une voie, reconfiguration du carrefour nord)

\*UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Isère



## DICRIM DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

**La commune de Crêts en Belledonne est un territoire exposé à des risques naturels et technologiques dus à son implantation géographique et aux activités économiques installées sur la commune. Pour cela, il est nécessaire de les identifier et de connaître les conséquences sur les personnes et les biens.**



### Qu'est-ce que le DICRIM :

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs a pour objectif de vous informer sur les risques existants sur notre commune, sur les modalités d'alerte et sur les «bons réflexes» à adopter en cas de crise.

Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde (dont les consignes de sécurité) relatives aux risques auxquels est soumise la commune.

A la lecture de ce document, vous constaterez que, celui-ci reprend l'ensemble des risques identifiés et notamment des fiches réflexes associés afin d'être le plus réactif possible en cas de crise majeure.

**Ce document est à conserver et les informations qu'il contient ont pour vocation de vous informer le mieux possible sur les conduites à tenir.**

Vous pouvez télécharger le document complet en version pdf également sur le site internet de la commune.

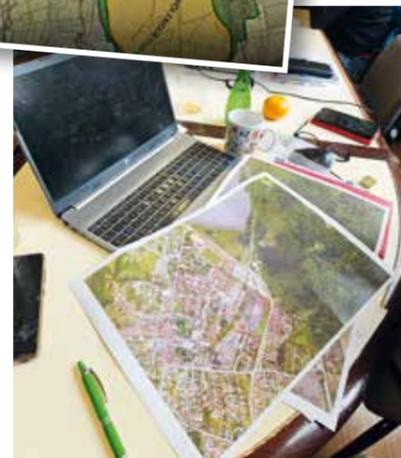
## PLAN COMMUNALE DE SAUVEGARDE

**Les élus et les agents ont testé le PLAN COMMUNALE DE SAUVEGARDE de la commune.**

Mardi 17 septembre 2024, le Maire, les élus et les agents, accompagnés de l'entreprise GERISK, ont testé le Plan Communal de Sauvegarde de Crêts en Belledonne.

Celui-ci a pour objectif de mettre en place une organisation capable de gérer un événement de type majeur (inondations, glissement de terrain, séisme, etc.) impactant le territoire de la commune, et qui mettrait en péril l'intégrité des personnes et des biens.

Une après-midi plus tard et l'exercice terminé, un débriefing avec le prestataire a permis d'améliorer certains points avant de se donner rendez-vous pour le prochain exercice.



## DÉPART EN RETRAITE POUR JOSETTE PEIRERA

**Le 3 octobre 2024, les élus et les agents municipaux se sont réunis à la mairie pour fêter le départ en retraite de leur collègue, Mme Josette PEIRERA, agent municipal aux services périscolaires.**

Josette a été embauchée par la commune en 1991 pour du ménage dans les classes et pour nettoyer les documents à la médiathèque.

Années après années, ses missions ont évoluées jusqu'à l'ouverture de la première garderie périscolaire de la maternelle !

Josette, par sa bienveillance et sa gentillesse a accompagné tout au long de sa carrière de nombreux enfants de la commune. Une vraie professionnelle, très appréciée des différents maires, directeurs d'écoles, enseignants, parents et enfants avec qui elle a travaillé.

En 33 années de services, que de piles de livres sont passés entre ses mains afin d'être couverts et nettoyés pour la mise en prêt aux lecteurs !

**Après cette belle carrière au service des autres, nous lui souhaitons une très belle retraite.**



## CHANGEMENT DES HUISSERIES DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE.

**Les élus ont engagé la rénovation énergétique de la mairie. La première étape porte sur les fenêtres et les portes.**

Début octobre 2024, l'entreprise ALURONALP (retenue suite au marché public), basée à St Savin en Isère, a donc changé toutes les huisseries. Pour répondre aux exigences des Bâtiments de France, (la mairie étant dans le périmètre de l'église), le choix s'est porté sur des cadres et des ouvrants en bois.

Le département de l'Isère, a subventionné, les travaux à hauteur de 19 060 euros, pour un coût total de 114 361.20 euros.

Au final, cette rénovation est à la fois thermique, phonique et visuelle.

**La prochaine étape sera la réfection de la toiture, prévue en 2025.**



## NOËL DES ENFANTS DES AGENTS COMMUNAUX

**Le samedi 14 décembre 2024, après une séance de cinéma à Pontcharra offerte par la municipalité, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants des agents communaux.**

Tous sont repartis avec un cadeau, preuve s'il en est qu'ils ont tous été très sages en 2024 !

Pour clôturer cet après-midi, l'équipe municipale a eu le plaisir de servir un goûter à tout ce petit monde !





## SYMBHI

### DÉBORDEMENT DES RUISSEAUX, COMMENT DIMINUER LE RISQUE ET À QUI INCOMBE L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU ?

Les ruisseaux et torrents ont fait parler d'eux en 2024 sur la commune mais aussi plus largement sur le territoire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) et sur le Département de l'Isère.

Dans cet article, la commune et le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) vous proposent de traiter d'une partie des facteurs pouvant aggraver le risque de débordement des ruisseaux, et de clarifier les responsabilités de chacun en matière d'entretien des cours d'eau.

### DÉCHETS ET VÉGÉTATION EN BORDURE DE RIVIÈRE, DES FACTEURS POUVANT AGGRAVER LES RISQUES DE DÉBORDEMENTS

Une végétation en bordure de cours d'eau (ripisylve) pas ou mal entretenue, des amas de bois (embâcles), des déchets ou du bois coupé entreposés dans les ruisseaux ou sur les berges peuvent entraver le bon écoulement des eaux.

En effet, tous ces matériaux potentiellement mobilisables peuvent être entraînés par le courant et perturber l'écoulement en obstruant les buses et passages couverts en aval. Ces derniers étant parfois sous dimensionnés, augmentant ainsi le risque de débordement en cas de crue.

**La ripisylve doit être entretenue régulièrement pour limiter ce risque lors d'épisode pluvieux intenses et permettre à l'eau de s'écouler librement.**

### COMMENT AGIR POUR RÉDUIRE CE RISQUE ?

#### Les bonnes pratiques :

- Les produits de coupe et déchets doivent être déposés à l'écart du cours d'eau et non dans le

lit de ce dernier ou sur le haut de berge.

- La partie de la végétation qui bloque l'écoulement des eaux et qui peut créer des érosions de

berges doit être enlevée.

- Les arbres et branches présentant des signes d'instabilité et de chute dans le cours d'eau doivent être abattus pour ne pas perturber l'écoulement des eaux.

Pour limiter l'impact sur la biodiversité, il est préférable d'intervenir sur la végétation d'octobre à mars (période de repos végétatif) et hors période de nidification des oiseaux (du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet).



Les interventions dans le lit du cours d'eau doivent quant à elles être réalisées entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre, hors période de fraie des poissons.

Les coupes à blanc sont proscrites, tout comme la plantation d'espèces exotiques envahissantes, de peupliers et de résineux qui ont des systèmes racinaires peu développés, n'assurant pas un bon maintien des terrains. Cependant, il est nécessaire de maintenir une diversité des espèces !

### A QUI REVIENT L'ENTRETIEN ET LES TRAVAUX SUR UN COURS D'EAU ?

**Le propriétaire riverain de cours d'eau est propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci**

(cf. article L215-2 du Code de l'Environnement). Ainsi, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau pour permettre l'écoulement naturel des eaux, maintenir le profil d'équilibre du cours d'eau et contribuer à son bon état écologique (selon l'article L215-14 du Code de l'Environnement). Il est ainsi en charge des travaux à prévoir sur sa parcelle.

Attention toutefois, en dehors de l'entretien courant, tous travaux sur les cours d'eau (ex. : confortement de berge, reprofilage de berge, etc...) nécessitent un accord préalable de la police de l'eau (DDT). Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Préfecture de l'Isère, partie Police de l'eau :

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Police-de-l-eau>

Le Maire, au titre de son pouvoir de police se doit d'assurer la sûreté et la sécurité à ses administrés.

Ainsi, en cas de nécessité, **il peut donc procéder à des mises en demeure pour la réalisation de travaux d'entretien** (article L215-12 du Code de l'environnement).

### CAS PARTICULIER DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le fonctionnement des rivières et milieux associés ne s'arrêtant pas aux limites administratives, il arrive que certains enjeux dépassent les intérêts particuliers (ou d'un groupe de particuliers) et nécessitent une coordination globale et une intervention publique. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté de Communes Le Grésivaudan a ainsi confié au SYMBHI **la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**.

Cet établissement public gère au quotidien les ouvrages de protection contre les inondations comme les digues de l'Isère et les ouvrages de rétention des matériaux plages de dépôt) et mène des projets globaux de réduction du risque d'inondation, d'entretien et de renaturation de rivières.

Les interventions du SYMBHI sur la ripisylve sont cadrées par un objectif d'intérêt général, sans remettre en cause la responsabilité des propriétaires. Elles sont programmées via un Plan Pluriannuel d'Interventions sur des secteurs ciblés où l'entretien régulier est nécessaire pour garantir la protection d'enjeux situés en aval. Cela représente 90 km de cours d'eau sur les 43 communes de la CCLG (mise en place d'une procédure dite de Déclaration d'Intérêt Général – DIG, permettant au syndicat d'engager des fonds publics sur des parcelles privées).

Le petit fascicule disponible en Mairie illustre une partie des propos mentionnés ci-dessus et peut vous guider pour un bon entretien de la végétation en bordure de cours d'eau.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère :

**Annabelle Quidoz – annabelle.quidoz@symbhi.fr – 07.85.98.51.58.**

Plus d'informations sur <https://symbhi.fr/pour-sinformer/>



## LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREVES

### SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

#### Sixième répartition des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'approuver les subventions suivantes :

- A l'unanimité :
  - ▷ ACTPA : 1 500 €
  - ▷ Allevard St Pierre Tennis Club : 1 500 €
  - ▷ Basket Pays d'Allevard : 2 000 €
  - ▷ Harmonie d'Allevard : 1 300 €
  - ▷ Hop and Dance : 2 000 €
  - ▷ La Roue Libre du Pays d'Allevard : 300 €
  - ▷ Trompes de Chasse : 300 €
  - ▷ Ski Club allevardin : 500 €
  - ▷ Ski Club du Barioz : 4 000 €
  - ▷ Tennis de table allevardin : 500 €
  - ▷ Bel'donne running : 500 €
  - ▷ A2S : 200 €
  - ▷ Club Louaraz : 200 €
  - ▷ Ecole de musique Le Touvet EM2R : 0 €
  - ▷ FSE Collège Flavius Vaussehat : 1 000 €
  - ▷ FNACA : 500 €
  - ▷ Projet Pôle Sud : 1 000 €
- Trois voix contre (TABET Youcef, BRUNET-MANQUAT Laurent, HERAUD Régis) :
  - ▷ La plume en chemin : 150 €
- Une abstention (JOUVEAU Catherine) :

▷ Yoga Sadhana : 750 €

- Une voix contre (GIVAUDAN Maxime) et deux abstentions (GADEL Nelly et JOUVEAU Catherine)

▷ Pays d'Allevard Football Club : 1 500 €

#### Convention bail de pêche pour l'utilisation du lac de Morêt-de-Mailles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention pour l'utilisation du lac de Morêt-de-Mailles par l'Association Agréée de pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Pays d'Allevard.

#### Prescription de l'élaboration d'un plan Local d'Urbanisme sur le périmètre de la commune nouvelle de Crêts en Belledonne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune et de retenir les objectifs poursuivis tels que présentés en séance.

- De fixer les modalités de la concertation suivantes :

- ▷ Le public sera informé de la mise en œuvre de la procédure par la parution régulière d'articles dans le journal municipal, ainsi que par les panneaux d'information et le site internet de la Commune (<https://www.cretsenbelledonne.fr/>)

- ▷ Une exposition présentant l'avancement de la réflexion sera organisée dans le hall de la mairie (Mairie 1 place de la mairie 38830 Crêts en Belledonne).

- ▷ Le public pourra faire connaître ses observations tout au long de la phase d'élaboration du projet en les consignants dans un registre dédié à cet effet et disponible en mairie aux heures et jours habituels



d'ouverture. Il pourra également les adresser par courrier postal (Mairie 1 place de la mairie 38830 Crêts en Belledonne) ou par courriel (cretsenbelledonne@mairieceb.fr).

► L'organisation de trois réunions publiques : une première pour présenter le diagnostic et les enjeux du territoire, la deuxième pour présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et une troisième pour présenter le projet de PLU avant son arrêt.

■ De donner autorisation à M. le Maire pour signer tout contrat, avenant, convention concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et pour solliciter une dotation de l'État pour les dépenses liées à l'élaboration du Plan, conformément à l'article L. 132-15 du Code de l'Urbanisme.

**Règlements intérieurs / conventions de mise à disposition et modalités de sécurité pour le prêt des salles communales**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les règlements/conventions de mise à disposition et des modalités de sécurité pour le prêt des salles communales et autorise M. le Maire à les signer.

**Révision du règlement intérieur des services périscolaires**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver le règlement des services périscolaires et charge M. le Maire de le faire appliquer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**Convention de mise à disposition d'un agent avec la commune d'Allevard**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Crêts en Belledonne auprès de la commune d'Allevard pour la période du 11 juillet au 30 septembre 2024 à raison de 10,5h/35 hebdomadaires et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y afférant.

**Définition de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables sur la commune (ZAENR)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 2 voix contre (GADEL Nelly et LARDIERE Jérôme) et 7 abstentions (GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie, HERAUD Régis, MENGUY Laurie, GIVAUDAN Maxime, BACHELOT Pierre, VILLIOT Jean-Paul, TABERT Youcef) adopte les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables telles que présentées en séance.

**Refuge du Crêt du Poulet – Gestion externalisée de l'exploitation en saison estivale par Délégation de Service Public – Lancement de la procédure**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d' :

- Approuver le principe de confier la gestion de l'exploitation du refuge du Crêt du Poulet à un tiers et de recourir au contrat de Délégation de Service Public pour ce faire ;
- Autoriser M. le Maire à engager la procédure et à signer tout document s'y rapportant ;
- Autoriser M. le Maire à négocier éventuellement les offres.

**Convention d'adhésion avec l'association Nordic-Isère dans le cadre de l'exploitation du domaine de ski de fond**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- Valider la convention d'adhésion à l'association Nordic-Isère pour la saison 2024-2025 dans le cadre de l'exploitation de son domaine de ski de fond ;
- Désigner comme représentants au sein de l'association Nordic-Isère : Pierre LAMBERT en tant que titulaire et Laurent BELORGEY en tant que suppléant ;
- Valider les tarifs de vente, par Nordic-Isère des titres

réciprocitaires (forfaits nationaux et départementaux) pour le compte de la collectivité ;

- Autoriser M. le Maire à signer ladite convention et tous les autres documents y afférant.

**Tarifification redevance ski de fond saison 2024-2025**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver les tarifs suivants pour la vente de la redevance pour l'accès aux pistes de skis de fond pour la saison 2024-2025 :

- Forfaits valables sur tous les sites adhérents à Nordic France :
  - ▷ Forfait annuel national adulte (+ de 15 ans) : 240 €
  - ▷ Forfait annuel national jeune (de 5 ans à moins de 15 ans) : 90 €
- ▷ Forfaits valables sur tous les sites adhérents à Nordic Isère :
  - ▷ Forfait annuel adulte Isère-Drôme (+ de 20 ans) : 169 €
  - ▷ Forfait annuel sénior Isère-Drôme (+ de 76 ans) : 93 €
  - ▷ Forfait annuel junior Isère-Drôme (de 5 ans à 15 ans) : 60 €
- Forfaits valables sur le site de l'Espace nordique du Barioz :
  - ▷ Carte annuel site adulte (+ de 18 ans) : 60 €
  - ▷ Forfait 2 jours consécutifs adulte (+ de 18 ans) : 15 €
  - ▷ Forfait 2 jours consécutifs jeune (de 5 ans à 18 ans) : 6 €
  - ▷ Forfait séance unique accès aux pistes de ski de fond adulte (+ de 18 ans) : 8,50 €
  - ▷ Forfait séance unique accès aux pistes de ski de fond jeune (de 5 ans à 18 ans) : 4 €
  - ▷ Tarif réduit valable, ce titre est réservé aux groupes d'au moins 10 personnes, aux étudiants sur présentation de leur carte, aux personnes de plus de 70 ans. Ce titre est également vendu notamment lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas de proposer une qualité de piste optimale : 7 €
  - ▷ Forfait scolaire pour les départements autres que l'Isère : 3,50 €
  - ▷ Forfait vendu sur pistes réservé aux personnes qui n'ont pas acheté leur titre dans les points de vente officiels : 15 €
  - ▷ Forfait séance sénior (+ de 76 ans) : 4 €
  - ▷ La gratuité est accordée aux :
    - ◇ Enfants de moins de 5 ans,
    - ◇ Scolaire (maternelles, élémentaires, collèges et

LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES DANS LEUR INTÉGRALITÉ EN MAIRIE ET SUR : [WWW.CRETSNBELLEDDONNE.FR](http://WWW.CRETSNBELLEDDONNE.FR)



lycées) du département de l'Isère dans le cadre du tiers temps pédagogique,

- ◇ Moniteurs BE de ski de fond, aux moniteurs fédéraux de ski de fond et biathlon sur présentation de licence validée,
- ◇ Titulaires de la licence de la Fédération Française Handisport,
- ◇ Pisteurs secouristes et conducteurs d'engins de damage salariés sur les sites nordiques de l'Isère.

**Convention d'occupation et de passage précaire avec Gabriel REY et Françoise MALLET aux Fontaines**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la convention d'occupation et de passage précaire du chemin rural (parcelle 262B 1210 et B433) et autorise M. le Maire à signer ladite convention et tous les autres documents y afférant.

**Sollicitation du fond de concours de la communauté de communes Le Grésivaudan pour l'acquisition de foncier forestier**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de demander l'aide de la

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achat des parcelles	1 000 €	Fond de concours CCLG	650 €
Frais de Notaire	300 €	Commune	650 €
<b>Total</b>	<b>1 300 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 300 €</b>

communauté de communes Le Grésivaudan comme suite :

Plan de financement :

**Convention d'autorisation de travaux pour rejet d'une cunette d'eau dans le cadre de la création d'une place de stockage des bois au lieudit « Coudrai »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver la convention d'autorisation de travaux pour rejet d'une cunette d'eau dans le cadre de la création d'une place de stockage des bois au lieudit « Coudrai » et autorise M. le maire à signer ladite convention et tous les autres documents y afférant.

**Stade de biathlon : abandon de maîtrise d'ouvrage par la commune à la communauté de communes Le Grésivaudan**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité confirme l'abandon de la maîtrise d'ouvrage de la commune concernant le projet « Aménagement d'un stade de biathlon sur l'espace nordique du Barioz » et son transfert à la communauté de communes Le Grésivaudan à compter de la signature de la convention.

**Reconduction de la Délégation de Service Public de la gestion du foyer de fond et du refuge du Crêt du Poulet pendant la période hivernale**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction du contrat de Délégation de Service Public pour un an et autorise M. le Maire à signer un avenant.

**SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024 Septième répartition des subventions de fonctionnement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'approuver les subventions suivantes :

- A l'unanimité :
  - ▷ Judo Club du Pays d'Allevard : 2 000 €
  - ▷ Chorale du Pays d'Allevard : 500 €
  - ▷ Hand Ball : 2 000 €
  - ▷ Crêts en Fête : 1 000 €
- Une voix contre (CROUTEIX Michel) et une abstention (BRUNET-MANQUAT Laurent) :
  - ▷ Les Dynamiques : 600 €

**Coopération décentralisée – convention avec l'association ARCADE une terre pour vivre au Sénégal – financement annuel**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver le versement de 5 000 € à ARCADE une terre pour vivre au Sénégal.

**Convention de mise à disposition de locaux pour le tournage de la série « Hunter »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la convention de mise à disposition de locaux à Gaumont Télévision pour le tournage d'une série et autorise M. le Maire à la signer.

**Convention d'occupation EDF « Barrière Chantelouise »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d' :

- Approuver la modification de la convention du 15 janvier 2024 complétée par l'article 9 mentionnant que le financement et la pose de la barrière dite de Chantelouise seront à la charge d'EDF. Cette barrière et ses accessoires seront des ouvrages, propriété de la commune. La commune autorise l'utilisation des ouvrages par EDF et ses préposés et octroie une clé permettant cet accès.
- Autoriser M. le Maire à signer cet avenant.

**SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2024**

**Convention de mise à disposition et d'autorisation de travaux de réfection du chemin d'en haut : Sailles le Haut**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la convention présentée en séance et autorise M. le Maire à la signer.

**Sollicitation du fond de concours « Patrimoine » de**

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
CC Le Grésivaudan	4 675 €	50 %
Département Aide au patrimoine	2 805 €	30 %
<b>Sous-total (total des subventions publiques)</b>	<b>7 480 €</b>	<b>(80 % maximum)</b>
Autofinancement	1 870 €	(20 % minimum)
<b>TOTAL</b>	<b>9 350 €</b>	<b>100 %</b>

**la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réalisation d'une étude sur l'état du four à griller de Crêts en Belledonne**

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte de demander l'aide de la communauté de communes Le Grésivaudan comme suit :



Plan de financement :

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
CC Le Grésivaudan	3 038,75 €	55 %
Département <b>Aide au patrimoine</b>	1 381,25 €	25 %
<b>Sous-total (total des subventions publiques)</b>	<b>4 420 €</b>	<b>(80 % maximum)</b>
Autofinancement	1 105 €	(20 % minimum)
<b>TOTAL</b>	<b>5 525 €</b>	<b>100 %</b>

**Sollicitation du fond de concours « Patrimoine » de la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réalisation d'une étude sur l'état de la Tour d'Aquin située à Crêts en Belledonne**

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte de demander l'aide de la communauté de communes Le Grésivaudan comme suit :

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
CC Le Grésivaudan	4 845 €	30 %
Département <b>Aide au patrimoine</b>	4 037,50 €	25 %
Etat	4 037,50 €	25 %
<b>Sous-total (total des subventions publiques)</b>	<b>12 920 €</b>	<b>80 %</b>
Autofinancement	3 230 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>16 150 €</b>	<b>100 %</b>

Plan de financement :

**Sollicitation du fond de concours « Patrimoine » de la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réalisation d'une étude sur l'état du clocher de Crêts en Belledonne**

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte de demander l'aide de la communauté de communes Le Grésivaudan comme

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
CC Le Grésivaudan	3 740 €	55 %
Département <b>Aide au patrimoine</b>	1 700 €	25 %
<b>Sous-total (total des subventions publiques)</b>	<b>5 440 €</b>	<b>(80 % maximum)</b>
Autofinancement	1 360 €	(20 % minimum)
<b>TOTAL</b>	<b>6 800 €</b>	<b>100 %</b>

suit :

Plan de financement :

**Sollicitation du fond de concours « Patrimoine » de la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réalisation d'une étude sur l'état de l'église de Crêts en Belledonne**

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte de demander l'aide de la communauté de communes Le Grésivaudan comme suit :

Plan de financement :

**Concours photos – achat pour l'attribution de lots**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'accepter l'achat de lots pour le concours photos comme présenté en séance.

**Concession Arc Isère : avenant n° 1 modifiant la convention d'occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique n° AICONV168 relative à l'utilisation touristique des berges du bassin du Flumet par la commune de Crêts en Belledonne**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'approuver l'avenant n° 1 modifiant la convention d'occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique n° aicon168 relative à l'utilisation touristique des berges du bassin du Flumet par la commune de Crêts en Belledonne et autorise M. le Maire à le signer.

**Huitième répartition des subventions de fonctionnement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'approuver les subventions suivantes :

- A l'unanimité :
  - ▷ Bréda Roc : 400 €
- (sous condition que l'association fournisse les documents demandés)
  - ▷ Crêts en Fête : 331,18 €
  - ▷ ABACC : 100 €
- Une abstention (CROUTEIX Michel) :
  - ▷ Projet parapente : 1 000 €

**Tarif pour les sorties jeunes**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le tarif des sortie jeunes à 5 € pour un jeune par sortie intercommunale et charge M. le Maire de le faire appliquer et de désigner le régisseur de recettes et son suppléant.

**Personnel – protection sociale complémentaire prévoyance – adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 38**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de gestion de l'Isère et le groupement COLLECTEAM/ ALLIANZ VIE, à compter du 1er janvier 2025 ;
  - D'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance » ;
  - De fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 18 € brut par agent et par mois pour chaque agent adhérent au contrat découlant de la convention de participation ;
- L'autorité territoriale précise que cette participation est attachée à la convention de participation et ne peut être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés.

■ D'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à l'adhésion de la commune à la convention de participation pour la prévoyance.

**Désaffectation et déclassement du domaine public d'un terrain au Poutaz en vue de sa cession**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le principe de cession, constat la désaffectation du domaine public du terrain et prononce son déclassement du domaine public et son incorporation au domaine privé communal.

**Adhésion au service de cartographie en ligne**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
 

- Autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion au service de cartographie en ligne ;

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
Dotation Générale de Décentralisation	1 000 €	3,34 %
DDT : Titre de l'information préventive	14 950 €	50 %
Fond Barnier	7 970 €	26,66 %
<b>Sous-total (total des subventions publiques)</b>	<b>23 950 €</b>	<b>(80 % maximum)</b>
Autofinancement	5 980 €	(20 % minimum)
<b>TOTAL</b>	<b>29 900 €</b>	<b>100 %</b>

■ S'engage, le cas échéant, à verser sa contribution à TE38 dès que les avis seront notifiés à la commune, et prend note que la somme versée ne donnera pas lieu à récupération de TVA.

**Demande de subventions pour l'élaboration de la carte des aléas de la commune historique de Morêt-de-Mailles**

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte de demander des subventions pour réaliser la carte des aléas de la commune historique de Morêt-de-Mailles, à l'Etat dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation, à la DDT au titre de l'information préventive, ainsi qu'au Fond Barnier comme suit :

Plan de financement :

**Soutien aux acteurs économiques locaux**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :
 

- Créer un chèque boulangerie d'une valeur de 20€ composé de 4 chèques de 5€ ;
- De l'octroyer à chaque employé communal mensuellement pendant 10 mois ;
- Autorise le Maire à signer une convention avec la boulangerie pâtisserie Pillet et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024**

**Tarifs de mise à disposition des salles communales et de matériel**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver les tarifs proposés comme suit et charge M. le Maire de les faire appliquer à compter du 1er janvier 2025 :

Nature de la location	Particuliers domiciliés sur la commune ou extérieurs		Associations intervenant sur la commune	
	Location	Caution	Location	Caution
Mon exil : forfait pour les 2 salles + petite cuisine par journée + jardin (salle 1 et 2)	50 €	50 €	Gratuit	Gratuit
Gymnase : salle de danse du haut (par journée) Uniquement professionnels sport et bien-être	50 €	50 €	Gratuit	Gratuit
Vestiaire stade : salle 1 <sup>er</sup> étage			Gratuit	Gratuit
Salle des fêtes entière commune historique St Pierre d'Allevard	200 € par jour en semaine	200 €	Gratuit	Gratuit
	400 € week-end / jour férié (2 jours)	400 €		
Salle des fêtes entière commune historique Morêt-de-Mailles	100 € par jour en semaine	250 €	Gratuit	Gratuit
	250 € week-end / jour férié (2 jours)			
Halle couverte de Morêt-de-Mailles	100 € par jour en semaine	150 €	Gratuit	Gratuit
	200 € week-end			
Barnum			Gratuit	500 € par barnum
Caution pour tous les ERP (ménage non fait ou mal effectué)			100 € pour tous les ERP communaux	
Caution par clé/badge prêté pour accès aux ERP	150 €		150 €	
Branchement coffret électrique			Gratuit	
Prêt de chaise			Gratuit	
Prêt de table			Gratuit	
Prêt de banc			Gratuit	
Benne festivités			Gratuit	

Le prêt de matériel est possible pour les événements festifs, type fêtes de quartier.

Pour le prêt de matériel aux entreprises, les critères suivants sont retenus :

- Siège social sur la commune
- Animation ouverte au public
- Disponibilité du matériel

**Règlements intérieurs / conventions de mise à disposition et modalités de sécurité pour le prêt des salles communales – mise à jour**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la mise à jour des règlements intérieurs / conventions de mise à disposition et modalités de sécurité pour le prêt des salles communales et autorise M. le Maire à les signer.

**Annexe n° 4 à la convention relative aux prestations de transports sanitaires au départ des stations du domaine alpin et du domaine nordique de la commune – Tarifs transports Pépin saison 2024-2025**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de valider les tarifs selon le tableau présenté en séance et autorise M. le Maire à signer l'avenant.

**Annexe n° 4 à la convention relative aux prestations de transports sanitaires au départ des stations du domaine alpin et du domaine nordique de la commune – Tarifs transports Meylan Ambulances saison 2024-2025**



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de valider les tarifs selon le tableau présenté en séance et autorise M. le Maire à signer l'avenant.

**Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'instituer à compter du 1er janvier 2025 l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement selon les modalités présentées en séance.

- D'interrompre à compter du 1er janvier 2025 le versement de l'indemnité mensuelle spéciale de fonction ainsi que l'indemnité d'administration et de technicité.

**Demande d'inscription d'une mission au programme partenarial d'activités de l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de demander à l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise d'inscrire à son programme partenarial d'activité 2024 et 2025, une demande d'assistance pour un appui à la consultation et le recrutement d'un prestataire chargé de l'élaboration du PLU.

- Autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à la subvention de :

- ▷ 2 280 € au titre du programme partenarial d'activités 2024 de l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise.

- ▷ 2 280 € au titre du programme partenarial d'activités 2025 de l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise.

**Approbation du Plan Communal de Sauvegarde de Crêts en Belledonne**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : approuve le Plan Communal de Sauvegarde

- Article 2 : le Plan Communal de Sauvegarde définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Le Plan Communal de sauvegarde est mis en œuvre pour faire face à un événement affectant directement la commune ou dans le cadre d'une opération de secours de grande ampleur.

- Article 3 : M. le Maire met en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde de sa propre initiative ou sur demande de Mme la Préfète de l'Isère.

**Approbation de l'arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

**Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'autorisation d'ouverture des crédits d'investissement 2025 comme présentée en séance.

**Convention pour la réalisation des prestations de services entre la commune de Crêts en Belledonne et la communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre de la gestion de la zone d'Activité Economique de Plan Moulin**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention présentée en séance, autorise M. le Maire à la signer et le charge de la mettre en œuvre

**DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNE SUR LA COMMUNE DE CRÊTS EN BELLEDONNE**

*Depuis 2007, toute personne même non-médecin est autorisée à utiliser un DAE, Défibrillateur Automatisé Externe sur une victime d'arrêt cardio-respiratoire.*

Savoir où se situent les DAE sur le territoire communal, permet d'augmenter les chances de survie d'une victime en cas d'arrêt cardio-respiratoire.

Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, il contribue à augmenter significativement les chances de survie.

**Le défibrillateur installé est entièrement automatique : grâce à une assistance vocale l'utilisateur est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.**

En cas de besoin, ceux-ci sont situés à divers endroits stratégiques de la commune.

**EN INTÉRIEUR :**

**Eglise de Saint Pierre :** à l'entrée sur la gauche

**Ecole élémentaire :** sous le préau

**Ecole maternelle :** dans l'entrée (Tisanerie)

**Foot :** dans la salle de réunion à l'étage

**Gymnase :** à l'entrée avant le guichet

**Salle des Fêtes Saint Pierre :** dans l'entrée

**Foyer de Fond du Barioz :** au niveau du bar

**Ski Club du Barioz :** dans la salle au niveau du bar

**Refuge du Crêt du Poulet :** dans le refuge

**EN EXTÉRIEUR :**

**Chantelouise :** au niveau des toilettes (l'été seulement)

**Mairie de Saint-Pierre d'Alleverd :** à l'entrée

**Salle des Fêtes de Morêtél :** à l'entrée

**Halle de Morêtél :** sous la Halle

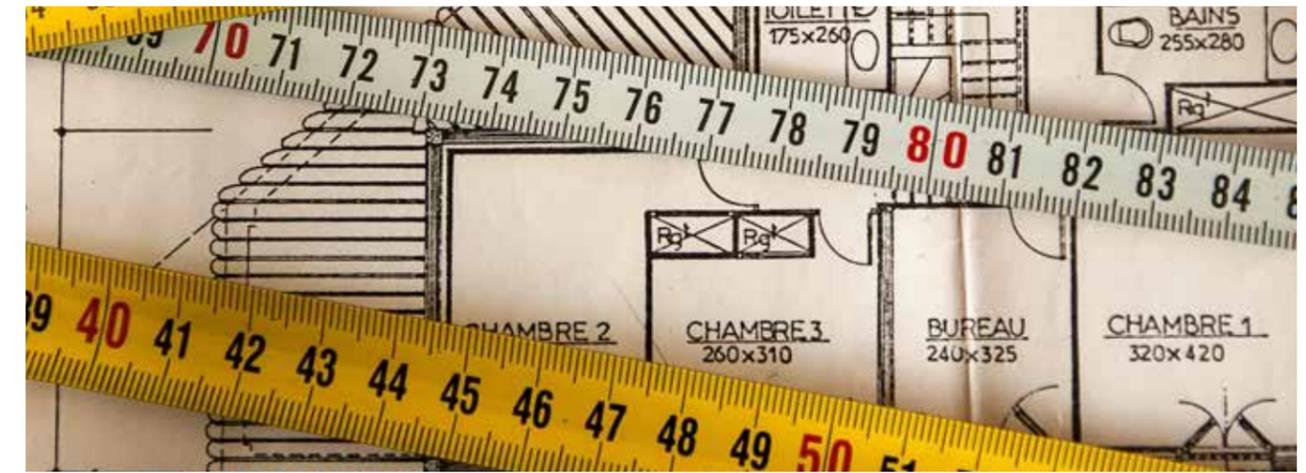


**TRAVAUX AUTORISÉS**

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
PC 038 439 24 10007	ALLA Bastien	5040 Aux Perrins	Réhabilitation d'une habitation existante + RI+combles	17/09/24
PC 038 439 24 10008	ALLA Bastien	5041 Aux Perrins	Transformation d'une habitation en bâtiment agricole	17/09/24
PC 038 439 24 10013	FACCIPONTE Pascale	229 Chemin des Mouffons	5 garages	29/10/24
PC 038 439 24 10015	MAHUAS Angéline	857 Route du Fontanil Grangebert	Rénovation de grange avec terrasse et balcon	12/11/24
PC 038 439 20 10015 M02	POMA Meyssa	94 passage du Château	Construction d'un mur de soutènement au sud du terrain avec clôture	19/11/24
PC 038 439 24 10012 M01	CARRE Jean Eric	61 Chemin de Boutieres	Modif hauteur : abri jardin, extension, mur en béton brut, bardage	04/12/24

<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES</b>				
DP 038 439 24 10111	HUISSOUD POLA Catherine	884 Route du Vernay	Terrasse	17/09/24
DP 038 439 24 10112	LELIEVRE Rodolphe	1059 Route du Vernay	Pose de panneaux photovoltaïques	12/09/24
DP 038 439 24 10113	ORTEGA Franck	109 Route de Freydure	Ravalement de façade couleur Gris Clair identique au voisin + volets	17/09/24
DP 038 439 24 10115	JUBARD Vincent	525 Avenue d'Uriage	Création d'une fenêtre	17/09/24
DP 038 439 24 10116	COMBAZ Rémy	57 Rue des Forges	Pergola en bois	08/10/24
DP 038 439 24 10117	ORBAN Jean-Claude	2170 Route de Montgoutoux	Changement des menuiseries	17/09/24
DP 038 439 24 10118	BENOUAR BOUSSIF	30 Allée des Gentianes	Pergola	01/10/24
DP 038 439 24 10119	POMA Meyssa & Anthony	94 Impasse du Château	Clôture + conduit cheminée + murs	17/09/24
DP 038 439 24 10120	JUBARD Vincent	525 Avenue d'Uriage	Fenêtre	17/09/24
DP 038 439 24 10121	BIGOT Damien	12 Impasse des Jardins de Flora	Pergola	17/09/24
DP 038 439 24 10123	CHAILLLOT Barnabé	265 Route des Teppes	Réfection de la toiture	10/10/24
DP 038 439 24 10125	CERESA Laurent	23/125 Chemin de l'Ancien Fort	Veranda extension	15/10/24
DP 038 439 24 10126	LABBE Pascal	324 Route de Grenoble	Remplacement du portail	10/10/24
DP 038 439 24 10127	MIDALI Eric	36 Rue du Tigre	Isolation par l'extérieur	10/10/24
DP 038 439 24 10128	SIRAND Gilberte	415 Grande Rue	Clôture + portail	10/10/24
DP 038 439 24 10129	PELE Laurie	316 Route du Levet	Création d'un appentis en bois	19/11/24
DP 038 439 24 10130	LCDER	177 Rue du Poutaz	Isolation par l'extérieur	03/12/24
DP 038 439 24 10131	LAVAL Frédéric	30 Chemin de la Croix du Mollard	Mur de soutènement + carport	03/12/24
DP 038 439 24 10132	BOUCHET Laurent	248 B Rue Georges Clemenceau	Clôture + Abri	17/12/24
DP 038 439 24 10133	PANDA ENERGIE	56 Impasse du Petit Bossu	Pose de panneaux photovoltaïques	10/12/24
DP 038 439 24 10134	Mairie CEB	162 Grande Rue	Remplacement de la porte et de la vitrine cassée	12/12/24
DP 038 439 24 10135	Mairie CEB	180 Grande Rue	Pose de volets roulants solaires	30/12/24
DP 038 439 24 10136	STOEV Anne	Rue de la Liberté	Division en vue de construire	12/12/24
DP 038 439 24 10137	LORCA Cédric	214 Rue de l'Eglise	Réfection toiture	12/12/24
DP 038 439 24 10138	MARIANI Stephane	56c Impasse de la Batteuse	Pose de panneaux photovoltaïques	17/12/24
DP 038 439 24 10142	GENICHE Alain	3133 Route du Vernay	Clôture + portail	17/12/24
DP 038 439 24 10144	EDF Solutions solaires	73 Impasse du Beal	Pose de panneaux photovoltaïques	17/12/24
DP 038 439 24 10145	JAMEN Frédéric	53 Impasse de la Rethaudière	Pose de panneaux photovoltaïques	17/12/24
DP 038 439 24 10147	LE BOURHIS Mathieu	758 Chemin de Marabet	Abri de jardin	30/12/24

<b>PERMIS DE DÉMOLIR</b>				
PD 038 439 24 10001	EARL Les 5 Crêts	4825 Route du Levet	Démolition d'une grange pour sécurité - Un mur sera conservé	05/11/2024





## EMPLOI

### PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15  
le vendredi de 8h30 à 12h30.  
40 avenue de la Gare – Pontcharra; Tél. : 3949

### MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans  
147 rue du Pré de l'Horre – Crolles  
Tél. : 04.76.08.08.70  
Rue de la Ganterie – Pontcharra  
Tél. 04.76.97.81.85

### ADEF - Antenne de Goncelin

Tél. 04.76.13.21.21

## FAMILLE

### LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) Le Tacot

Accueille les enfants de 0 à 4 ans  
accompagnés. Ouverture le mardi matin de  
8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.  
laep.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

### CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, l'après-midi,  
au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre  
rendez-vous au secrétariat du Centre  
Médico-Social René Cassin à Pontcharra au  
Tél.04.76.97.32.52

### Multi accueil «LES PETITS PIERROTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles  
Tél. 04.76.33.05.89

### RPE (Relais Petite Enfance - Le Pré En Bulle)

Nathalie BORRAS  
Tél.06.33.63.74.76  
rpe.lepreenbulle@le-gresivaudan.fr

### MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans  
Tél. 06.88.41.11.43

### AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare – Pontcharra  
Tél. 04.76.97.81.00

### SASEP (Service d'Accompagnement Socio Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les  
parents et leurs enfants (3 à 12 ans)  
rue de la Marguiron – Tél. : 04.76.40.66.18

### SÉSAME AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueterie – 38830 CEB  
Tél. 04.76.04.08.20 – Fax : 04.76.04.08.21

## SANTÉ

### GROUPE MÉDICAL

Caroline Clément, Lara Contessotto, Chloé  
Greze, Marie Le Normand, Irène Mirabel Ruiz,  
Cécile Roger  
65 rue du Lac - Tél. 04.76.97.77.40

### CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN  
46 rue du Lac - Tél. 04.76.97.54.52

### PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac – Tél. 04.76.97.50.53

### OPTICIEN

Optique du Lac - 74 rue du Lac  
Tél. 04.76.40.52.72

### CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE Masseurs-kinésithérapeutes

Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François  
LADRANGE, Clément GOUYON  
Tél. : 04.76.78.63.79 - rue Jules Ferry

Sébastien PELLOUX  
Tél. : 07.45.14.29.51 - 50 place de la Mairie

Théo CONSTANCIAS Tél. 06.37.36.30.83  
Adrien MOUNIER-POULAT Tél. 06.65.96.59.85  
Place du Foyer

### OSTÉOPATHE

Carole Ventura - 8 place du foyer  
Tél 07.68.32.81.39

### OSTÉOPATHE – KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI  
Tél. : 06.14.09.45.02 - 68 rue du Lac

### CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON Tél. : 04.76.97.24.41  
Emmanuelle Gallot Tél. : 07.62.36.44.90  
- 180 Grand Rue

### CABINET DES INFIRMIERS

Nacera CHABAUD, Emilie PICCO

66 rue du lac, 38830 CEB  
Tél : 06 16 60 29 89  
Mail : cab38830@gmail.com

Prise en charge des soins à domicile,  
ou cabinet sur rdv,

Permanence sans rdv de 8h à 9h les lundis  
mardis jeudis et vendredis (hors vacances et  
fériés)

### ORTHOPHONISTES

Claire BUISSON – 78 place du Foyer 38830 CEB  
Tél. 09.53.35.26.59

Hélène HUBRECHT – 8 place du Foyer 3883 CEB  
Tél 06.62.73.70.12

### S.S.I.A.D. (service de Soins Infirmiers A Domicile) Croix Rouge Française à Allevard

Intervention à domicile, sur prescription  
médicale, pour dispenser des soins aux  
personnes âgées, en situation de handicap  
ou atteintes d'une maladie chronique.  
Rue du 8 mai 1945 38580 ALLEVAR  
Tél. : 04 76 45 07 34  
Mail : ssiadpa.allevard@croix-rouge.fr

## SOCIAL

### SÉCURITÉ SOCIALE – Accueil :

Téléphone : 3646  
du lundi au vendredi de 8h à 17h - ameli.fr 24h/24h  
Courrier : 2 rue des alliés – 38045 GRENOBLE CEDEX 9

### CAF

Permanence le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois de 9h  
à 12h et de 13h30 à 16h30 sans RV, Maison  
des Services 33 rue de la ganterie 38530  
Pontcharra

## RETRAITE

### RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARCO ET IRCANTEC

Renseignements téléphoniques au :  
0820 200 014

## ENVIRONNEMENT

### DÉCHETTERIE

lundi, mercredi, vendredi et samedi toute  
la journée de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Mardi et jeudi de 14h à 17h45  
Tél. 04.76.97.12.52

### RAMASSAGE DES « ENCOMBRANTS »

Service réservé aux personnes à mobilité  
réduite ou ne disposant pas de véhicule.  
S'inscrire en mairie.

## COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredis pour le centre bourg de Saint Pierre  
d'Allevard ; Mardis pour tous les hameaux de  
Crêts en Belledonne.

Conteneurs de tri sélectif :

Morétel de Mailles : parking de l'ancienne  
mairie, du cimetière, et de la base de Loisirs de  
l'Aire du Lac

Saint Pierre d'Allevard : Rapin (parking), Place  
du Foyer, stade, déchetterie, Sailles le Bas  
(RD525).

www.sibreca.fr

## DROITS ET DÉMARCHES

### Permanences juridiques

1 fois par mois Mairie d'Allevard  
Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

### Permanences Conciliateur de justice

1 fois par mois Mairie d'Allevard  
Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

### France service

Tous les mardi Mairie d'Allevard  
Prendre rendez-vous au 04.76.97.94.10

## LOGEMENT

### ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en mairie.

### GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)

24 av.de Savoie à Allevard Tél. 04.76.97.53.54

### ENEDIS

Commune historique Morétel de Mailles  
Tél. 09.72.67.50.38

### EAU

Tél. 04.76.99.70.00 – servicedeseaux@le-  
gresivaudan.fr

## CULTURE

### MÉDIATHÈQUE

Place de la mairie - 04.76.45.18.50  
Horaires hors vacances scolaires :  
Mardi de 16h00 à 18h30  
Mercredi de 10h00 à 12h et de 15h00 à 18h30  
Vendredi de 15h00 à 18h30  
Samedi de 10h à 12h00  
Horaires vacances scolaires (hors été) :  
Mercredi et vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h30  
Samedi : 10h à 12h  
Horaires vacances scolaires d'été (fermée  
la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août) :  
Mercredi et vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h30

## MAIRIE

### MAIRIE

Tél. : 04.76.45.11.10  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h  
et de 13h45 à 17h, fermée le jeudi après-midi.

mail : cretsenbelledonne@mairieceb.fr  
www.cretsensbelledonne.fr  
Le Maire reçoit sur rendez-vous.

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.  
Tél. : 04.76.45.11.10

### Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère - Jérémie IORDANOFF

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr